FCP de droit français

LAZARD EURO CORP HIGH YIELD

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2024

Société de Gestion : Lazard Frères Gestion SAS
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux Comptes : Pricewaterhousecoopers Audit

Lazard Frères Gestion SAS - 25 rue de Courcelles - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l’OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 11

3. Rapport de gestion 12

4. Informations réglementaires 19

5. Certification du Commissaire aux Comptes 24

6. Comptes de l'exercice 29

7. Annexe(s) 108

Information SFDR 109

8. Informations complémentaires pour les investisseurs en suisse 120

1. CARACTÉRISTIQUES DE L'OPC

FORME JURIDIQUE
Fonds Commun de Placement (FCP)

CLASSIFICATION
Obligations et autres titres de créances libellés en euro

OPC D'OPC
Néant.

MODALITES D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES
Les sommes distribuables sont constituées par :
1) le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.
2) les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées aux 1) et 2) peuvent être capitalisées et/ou distribuées et/ou reportées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

Part RC EUR, RC H-CHF, PVC EUR, PVC H-CHF, PC EUR, RVC EUR
Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées à l'exception des sommes qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

RD EUR, PVD EUR
Le résultat net est intégralement distribué et l'affectation des plus-values nettes réalisées est décidée chaque année par la Société de gestion. Elle peut distribuer des acomptes.

OBJECTIF DE GESTION
Parts RC EUR, RD EUR, PVC EUR, PVD EUR, PC EUR, RVC EUR
L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Index.
L'indicateur de référence est exprimé en EUR.
Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Parts RC H-CHF, PVC H-CHF
L'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Hedged CHF Index.
L'indicateur de référence est exprimé en CHF.
L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le CHF.
Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Parts RC EUR, RD EUR, PVC EUR, PVD EUR, PC EUR, RVC EUR

ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Index

L'indice ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Index représente une partie de l'univers du High Yield Européen. Les émissions figurant dans cet indice sont toutes notées dans la catégorie « speculative grade ». Ainsi, la notation de ses émissions se situe entre BB+ et B- pour Standard & Poor's, et entre Ba1 et B3 pour Moody's.

Les frais de transactions sont inclus.

Les données sont disponibles sur : www.indices.theice.com

Code Bloomberg : HEAG Index

Parts RC H-CHF, PVC H-CHF

ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Hedged CHF Index

L'indice ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Hedged CHF Index, représente une partie de l'univers du High Yield Européen. Les émissions figurant dans cet indice sont toutes notées dans la catégorie « speculative grade ». Ainsi, la notation de ses émissions se situe entre BB+ et B- pour Standard & Poor's, et entre Ba1 et B3 pour Moody's. Les frais de transactions sont inclus.

Les données sont disponibles sur : www.indices.theice.com

Code Bloomberg : HEAG Index

UNIVERS D'INVESTISSEMENT ESG DE RÉFÉRENCE

ICE BofAML Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index Total Return EUR.

A la date du présent prospectus, l'administrateur de l'indice de référence, à savoir [ICE Benchmark Administration Limited], est inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA.
Des informations complémentaires sur l' indice de référence sont accessibles via le site internet de l'administrateur à partir du lien [https://www.theice.com/iba]
La société de gestion s'assurera, lors des mises à jour ultérieures du prospectus de l'OPC, que le lien est toujours valable.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

1. Stratégies utilisées

Le FCP vise à atteindre une performance nette de frais supérieure à l'indice :

> ICE BofAML BB-B Euro High Yield Non-Financial Fixed & Floating Rate Constrained Index, exprimé en euros pour les parts PC EUR, PD EUR, RC EUR et RD EUR

> ICE BofAML BB-B Euro High Yield Non-Financial Fixed & Floating Rate Constrained Index, exprimé en francs suisses 100% hedgé pour les parts PC H-CHF et RC H-CHF, par une gestion dynamique du risque de taux, du risque de crédit et du risque de fluctuation des sous-jacents des dettes indexées sur une ou plusieurs actions. Les investissements porteront essentiellement sur des dettes risquées émises par des Etats, des entreprises, des institutions financières et des structures financières qui apportent un supplément de rendement par rapport au taux sans risque.

Le gérant mène sa propre analyse crédit dans la sélection des titres à l'acquisition et en cours de vie. Il ne s'appuie pas exclusivement sur les notations fournies par les agences de notation et met en place une analyse du risque de crédit et les procédures nécessaires pour prendre ses décisions à l'achat ou en cas de dégradation de ces titres, afin de décider de les céder ou les conserver. De même, il ne recourt pas mécaniquement aux notations des agences de notation mais privilégie sa propre analyse crédit pour évaluer la qualité de crédit de ces actifs et décider de la dégradation éventuelle de la note.

La surperformance par rapport à l'indice générée par le crédit repose sur deux volets : le supplément de rendement apporté par les dettes risquées que sont en particulier des dettes d'émetteurs privés et des emprunts d'Etat, et une rotation dynamique du portefeuille lorsque les suppléments de rendement baissent. Le FCP pourra investir dans tout type d'émetteur dont le siège social est situé dans un pays membre et / ou émission en euro cotée sur une bourse d'un pays de l'OCDE, sans contraintes de qualité de signature. Le FCP s'interdit naturellement d'investir dans la liste noire des pays GAFI.

Par dérogation aux ratios 5%-10%-40%, l'équipe de gestion pourra investir plus de 35% de l'actif net de l'OPC dans des titres garantis par un Etat membre de l'EEE ou des Etats-Unis.

Les informations relatives à la fourchette de sensibilité à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré figurent dans le tableau ci-dessous :

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré	Zone géographique des émetteurs des titres	Fourchette d'exposition correspondant à cette zone
0-8	Zone OCDE	de 75% à 100% maximum de l'actif net
	Autres Zones	de 0 à 25% maximum de l'actif net

Enfin, le FCP ne pourra pas investir dans des obligations libellées dans des devises autres que l'Euro.

Critères extra-financiers

L'OPC relève de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 dit « Règlement SFDR ».
Toute l'information ESG figure en annexe au présent prospectus.
La prise en compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) influence l'analyse des sociétés en portefeuille sans pour autant constituer un facteur déterminant de la prise de décision.

Analyse des investissements en obligations détenues en direct

L'analyse ESG des titres vifs se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne.
À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne. Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...). Elle prend en compte les risques susceptibles d'affecter la durabilité des entreprises ou « Sustainability Risks » (risques réglementaires et physiques, risque de réputation grâce, entre autres facteurs, au suivi des controverses) ainsi que les principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité ou « Principal Adverse Impacts » (émissions carbone, consommation d'énergie, consommation d'eau, production de déchets), c'est-à-dire tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement.

Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment :
1) une baisse des revenus;
2) des coûts plus élevés;
3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs;
4) coût du capital plus élevé ; et
5) amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Ces notations ESG internes sont intégrées au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille.

Conditions permettant de communiquer de manière réduite sur la prise en compte de critères extra-financiers :
Le taux d'analyse extra-financière des investissements de l'OPC est, en fonction des catégories d'investissements de l'OPC, supérieur à :
- 90% de l'actif net de l'OPC pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « développés », les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;
- 75% de l'actif net de l'OPC pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays « émergents », les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays « émergents ».

En cas d'investissement dans plusieurs catégories, les taux susmentionnés s'appliquent par transparence à chaque catégorie.

La note ESG globale Lazard Frères Gestion du portefeuille sera supérieure à celle de l'univers d'investissement ESG de référence défini ci-dessus.

Règlement (UE) 2020/852 dit Règlement "Taxonomie"
La Taxonomie de l'Union Européenne a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- Atténuation des changements climatiques,
- Adaptation aux changements climatiques,
- Utilisation durable et protection de l'eau et des ressources marines,
- Transition vers l'économie circulaire (déchets, prévention et recyclage),
- Prévention et contrôle de la pollution
- Protection des écosystèmes sains.

Pour être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue substantiellement à l'atteinte de l'un des 6 objectifs, tout en ne nuisant pas à l'un des cinq autres (principe dit DNSH, « Do No Significant Harm »). Pour qu'une activité soit considérée comme alignée à la Taxonomie européenne, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le pourcentage minimum d'alignement avec la Taxonomie de l'Union Européenne s'élève à 0%.

2. Actifs hors dérivés
Actions :
- Actions préférentielles à hauteur de 10% maximum, dans la mesure où elles peuvent s'analyser comme des dettes super-subordonnées qui présentent les caractéristiques suivantes : notation par une agence de notation dans la catégorie investment grade ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion ; dividende fixe comparable à un coupon couru ; dettes perpétuelles susceptibles d'être rappelées par l'émetteur dans des conditions déterminées ; une sensibilité aux taux.

- Actions ordinaires à hauteur de 5% maximum. Le FCP n'investira pas activement sur des actions, mais pourra conserver ces dernières si elles sont issues d'une restructuration de dettes, typiquement suite à un échange actions contre dettes. Le gérant fera ses meilleurs efforts pour céder les actions reçues dans les meilleurs délais en fonction des conditions de marché et afin d'optimiser le cours de sortie pour les porteurs.

Titres de créance et instruments du marché monétaire :
- Obligations et titres négociables libellés en Euro émis par des entreprises et des institutions financières sans contraintes de signatures, à hauteur de 100% maximum.
- Emprunts libellés en Euro émis par des Etats membres de l'OCDE à hauteur de 100% maximum.
- Obligations convertibles ou apparentées à hauteur de 20% maximum.
- Instruments spécifiques libellés en euros :
  - Titres à hauteur de 20% maximum, émis dans le cadre de programmes EMTN dont l'émetteur et le sous-jacent sont différents, dans la mesure où la performance de ces titres est indexée à l'évolution du risque de taux ou de spreads de crédit.
  - Titres à hauteur de 10%, émis par des véhicules de titrisation (fonds communs de créances, ABS, MBS, CDO ...) investissant uniquement sur des actifs physiques, par opposition à des créances synthétiques.

Le Fonds s'interdit d'investir dans des titres de dette subordonnée banques ou assurances.

OPC :
OPCVM ou FIA monétaires, monétaires court terme ou obligataires de droit français à hauteur de 10% de l'actif net s'ils investissent eux-mêmes moins de 10% de leur actif dans d'autres OPC.

Les OPC peuvent être gérés par la société de gestion.

3. Instruments dérivés

- Nature des marchés d'intervention :

☒ réglementés
☒ organisés
☒ de gré à gré

- Risques sur lesquels gérant désire intervenir :

☐ action
☒ taux
☒ change
☒ crédit
☐ autres risques

- Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limité à la réalisation de l'objectif de gestion :

☒ couverture
☒ exposition
☐ arbitrage
☐ autre nature

- Nature des instruments utilisés :

☒ futures :
  ☐ sur actions et indices actions
  ☒ sur taux
  ☒ de change
  ☐ autres
☒ options :
  ☐ sur actions et indices actions
  ☒ sur taux
  ☐ de change
  ☐ autres
☒ swaps :
  ☐ swaps d'actions
  ☒ swaps de taux
  ☒ swaps de change
  ☐ swaps de performance
☒ change à terme
☒ dérivés de crédit : les CDS sont limités à 40% maximum de l'actif net
☐ autre nature

- Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :

☒ couverture partielle ou générale du portefeuille, de certains risques, titres
☒ reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
☒ augmentation de l'exposition au marché
☐ maximum autorisé et recherché
☐ autre stratégie

4. Titres intégrant des dérivés
Le gérant pourra investir dans tous titres intégrant des dérivés (obligations convertibles, obligations puttable et callable, bons de souscriptions, etc…) négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.
Dans ce cadre, le gérant pourra prendre position en vue de couvrir et/ou d'exposer le portefeuille à des secteurs d'activité, zones géographiques, actions (tous types de capitalisations), titres et valeurs mobilières assimilés dans le but de réaliser l'objectif de gestion.

Dans tous les cas, le montant des investissements en titres intégrant des dérivés ne pourra dépasser plus de 100% de l'actif net.

5. Dépôts :
Les opérations de dépôts peuvent être utilisées dans la gestion de l'OPC dans la limite de 10% de son actif.

6. Emprunts d'espèces :
L'OPC peut faire appel aux emprunts d'espèces dans son fonctionnement dans la limite de 10% de son actif net pour répondre à un besoin ponctuel de liquidités.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :
Néant.

8. Informations sur les garanties financières :
Dans le cadre d'opérations sur dérivés négociés de gré à gré, et conformément à la position AMF 2013-06, l'OPC peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Le collatéral espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres.

PROFIL DE RISQUE
Avertissement
Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

- **Risque de perte en capital**

L'OPC ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire**

La gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des marchés. La performance de l'OPC dépend à la fois de la sélection des titres et OPC choisis par le gérant et à la fois de l'allocation opérée par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les valeurs les plus performantes et que l'allocation faite ne soit pas optimale.

- **Risque de crédit**

Le risque crédit correspond à la dégradation de la qualité de crédit ou de défaillance d'un émetteur privé ou public. L'exposition aux émetteurs dans lesquels est investie l'OPC soit en direct soit via d'autres OPC, peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Dans le cas d'une exposition à des dettes non notées ou relevant de la catégorie « spéculative / high yield », il existe un risque de crédit important pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque de taux**

Il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations des taux d'intérêts. Ce risque est mesuré par la sensibilité. A titre d'exemple le prix d'une obligation tend à évoluer dans le sens inverse des taux d'intérêt. En période de hausse (en cas de sensibilité positive) ou de baisse (en cas de sensibilité négative) des taux d'intérêts, la valeur liquidative pourra baisser.

- **Risque lié aux instruments financiers dérivés**

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme (dérivés). L'utilisation de ces contrats financiers peut induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus importante que celle des marchés ou des sous-jacents sur lesquels l'OPC est investi.

- **Risque de contrepartie**

Il s'agit d'un risque lié à l'utilisation d'instruments financiers à terme négociés de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement et induire une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque lié aux pays émergents**

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les places internationales, la valeur liquidative de l'OPC peut donc en être affectée.

- **Risque lié aux actifs issus de la titrisation**

Pour ces instruments, le risque de crédit repose principalement sur la qualité des actifs sous-jacents, qui peuvent être de natures diverses (créances bancaires, titres de créances…). Ces instruments résultent de montages complexes pouvant comporter des risques juridiques et des risques spécifiques tenant aux caractéristiques des actifs sous-jacents. La réalisation de ces risques peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPC.

- **Risque de durabilité**

Tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

- **Risque lié aux investissements ESG et limites méthodologiques**

Les critères extra-financiers peuvent être intégrés au processus d'investissement à l'aide de données fournies par des prestataires externes ou directement reportées par nos analystes, notamment dans notre grille d'analyse propriétaire ESG. Les données peuvent être incomplètes ou inexactes étant donné l'absence de normes internationales ou de vérification systématique par des tiers externes. Il peut être difficile de comparer des données car les émetteurs ne publient pas obligatoirement les mêmes indicateurs. L'indisponibilité des données peut également contraindre la gestion à ne pas intégrer un émetteur au sein du portefeuille. Par conséquent, la société de gestion peut exclure des titres de certains émetteurs pour des raisons extra financières quelles que soient les opportunités de marché.

- **Risque action**

La variation du cours des actions peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPC. En période de baisse du marché actions, la valeur liquidative de l'OPC peut baisser.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant.

SOUSCRIPTEURS CONCERNÉS ET PROFIL DE L'INVESTISSEUR TYPE

Ce FCP s'adresse aux souscripteurs conscients des risques liés aux investissements sur les marchés internationaux de crédit.

Il est fortement recommandé aux souscripteurs de diversifier suffisamment leurs investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques de cet OPC.

Information relative aux investisseurs russes et biélorusses

Compte tenu des dispositions du règlement UE n° 833/2014 modifié par le règlement UE n° 2022/328 et du règlement CE n° 765/2006 modifié par le règlement (UE) n°2022/398, la souscription de parts ou actions de cet OPC est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie. Cette interdiction ne s'applique pas aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre de l'Union européenne. Cette interdiction restera effective aussi longtemps que la Réglementation sera en vigueur.

Informations relatives aux investisseurs américains

L'OPC n'est pas enregistré en tant que véhicule d'investissement aux Etats-Unis et ses parts ne sont pas et ne seront pas enregistrées au sens du *Securities Act* de 1933 et, ainsi, elles ne peuvent pas être proposées ou vendues aux Etats-Unis à des *Restricted Persons*, telles que définies ci-après.

Les *Restricted Persons* correspondent à (i) toute personne ou entité située sur le territoire des Etats-Unis (y compris les résidents américains), (ii) toute société ou toute autre entité relevant de la législation des Etats-Unis ou de l'un de ses Etats, (iii) tout personnel militaire des Etats-Unis ou tout personnel lié à un département ou une agence du gouvernement américain situé en dehors du territoire des Etats-Unis, ou (iv) toute autre personne qui serait considérée comme une U.S. Person au sens de la Regulation S issue du Securities Act de 1933, tel que modifié.

FATCA
En application des dispositions du Foreign Account Tax Compliance Act (« FATCA ») applicables à compter du 1er juillet 2014, dès lors que l'OPC investit directement ou indirectement dans des actifs américains, les capitaux et revenus tirés de ces investissements sont susceptibles d'être soumis à une retenue à la source de 30%.
Afin d'éviter le paiement de la retenue à la source de 30%, la France et les Etats-Unis ont conclu un accord intergouvernemental aux termes duquel les institutions financières non américaines (« foreign financial institutions ») s'engagent à mettre en place une procédure d'identification des investisseurs directs ou indirects ayant la qualité de contribuables américains et à transmettre certaines informations sur ces investisseurs à l'administration fiscale française, laquelle les communiquera à l'autorité fiscale américaine (« Internal Revenue Service »).
L'OPC, en sa qualité de foreign financial institution, s'engage à se conformer à FATCA et à prendre toute mesure relevant de l'accord intergouvernemental précité.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans cet OPC dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels et de la durée de placement recommandée, mais également de sa capacité à prendre des risques, ou, au contraire, à privilégier un investissement prudent.

Cet OPC pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leurs apports dans un délai de 3 ans.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Néant.

* * *

3. RAPPORT DE GESTION

PERFORMANCE

La performance de l'OPC sur la période est de :

FR0010505313	Lazard euro corp high yield_PVC	10,80%
FR0010597138	Lazard euro corp high yield_PVD	10,80%
FR0013444064	Lazard euro corp high yield_RC H-CHF	7,17%
FR0013444072	Lazard euro corp high yield_RC	9,84%
FR001400H3H5	Lazard euro corp high yield PC EUR	10,65%
FR001400H3I3	Lazard euro corp high yield RVC EUR	11,48%
FR0013444056	Lazard Euro Corp High Yield PVC H-CHF	7.90%

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC et n'est pas constante dans le temps.

La performance de l'indice sur la période est de : 12,19% (Indice ML HEAG)

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

Introduction

La croissance mondiale a bien résisté cette année : le FMI prévoit une augmentation de 3,2% du PIB mondial en 2024, un rythme presque stable par rapport à 2023 et supérieur aux prévisions d'il y a un an. Toutefois, cette stabilité masque des évolutions divergentes entre les économies : la bonne performance des États-Unis a compensé les résultats plus faibles en Europe, tandis que l'économie chinoise a continué à pâtir du ralentissement de son secteur immobilier. Dans le même temps, l'inflation a continué à diminuer dans la plupart des économies avancées, et les tensions sur les marchés du travail se sont apaisées. Cependant, l'inflation dans les services s'est révélée persistante. Dans ce contexte, la Fed et la BCE ont amorcé des baisses prudentes de leurs taux d'intérêt, afin d'équilibrer les risques liés à l'inflation et à la croissance économique. Sur les marchés financiers, les actions ont poursuivi leur progression, tandis que les marchés obligataires ont été volatils, les investisseurs oscillant entre différents scénarios pour l'économie américaine.

Economie

Aux États-Unis, la croissance du PIB a été solide, atteignant 3,0% sur un an au deuxième trimestre 2024. Les créations d'emplois ont ralenti à 203 000 par mois en moyenne, le taux de chômage est passé de 3,8% à 4,1%, et la hausse du salaire horaire s'est modérée à 4,0% sur un an. L'inflation a ralenti à 2,5% sur un an, et 3,2% hors énergie et alimentation, avec une dynamique moins favorable au premier trimestre 2024 et plus positive à partir du deuxième trimestre 2024.

La Fed a baissé son taux directeur de 50 points de base en septembre 2024, à 4,75%-5,00%, estimant que les risques liés à l'inflation et à l'emploi étaient mieux équilibrés.

Dans la zone euro, la croissance du PIB a été faible, à 0,8% sur un an au deuxième trimestre 2024. L'Espagne a affiché une croissance de 3,3%, la France de 1,0%, l'Italie de 0,6% et l'Allemagne de 0,3%. Les indices PMI se sont nettement améliorés jusqu'au printemps 2024 avant de se dégrader. Le taux de chômage est resté bas à 6,4%. L'inflation a ralenti à 1,8% sur un an, et 2,7% hors énergie et alimentation.

La BCE a baissé son taux de dépôt de 25 points de base en juin 2024, le fixant à 3,50%. En décembre 2023, Christine Lagarde a annoncé une réduction du portefeuille PEPP à partir de juillet 2024, à un rythme moyen de 7,5 milliards d'euros par mois au second semestre 2024.

Après les élections européennes, où la coalition sortante a conservé sa majorité, le président Emmanuel Macron a dissous l'Assemblée nationale le 9 juin 2024. Cela a conduit à un parlement fragmenté et à la nomination de Michel Barnier comme Premier ministre.

En Chine, la croissance du PIB a été modérée à 4,7% sur un an au deuxième trimestre 2024, en deçà de l'objectif du gouvernement de 5%. La demande intérieure a été freinée par la crise immobilière, tandis que les exportations ont bien performé. L'inflation est restée proche de zéro, avec une hausse de seulement 0,6% des prix à la consommation sur un an. Fin septembre 2024, les autorités ont dévoilé un ensemble de mesures pour soutenir l'économie et les marchés financiers. Au cours de l'année écoulée, la banque centrale a abaissé son taux de prêt à un an de 50 points de base, à 2,00%, et le taux de réserves obligatoires de 100 points de base, à 9,5%.

Marchés

Les marchés actions ont continué à progresser : l'indice MSCI World All Country a augmenté de 29,7%, le S&P 500 de 34,4%, l'indice MSCI des actions émergentes de 22,9%, l'Euro Stoxx de 17,1%, le Topix de 13,9%, et le CAC 40 de 7,0%.

Les marchés ont surtout été soutenus par l'espoir d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine et d'un assouplissement des politiques monétaires. Ils ont également bénéficié de la forte hausse des méga-capitalisations technologiques, en lien avec l'engouement autour de l'intelligence artificielle. Les actions des pays émergents ont bénéficié de la hausse des actions chinoises après l'annonce de mesures de soutien, tandis que les actions japonaises ont été soutenues par des politiques visant à améliorer la rentabilité des entreprises. Les actions françaises ont été pénalisées par les incertitudes liées à la dissolution de l'Assemblée nationale.

Les marchés obligataires ont connu une forte volatilité, les investisseurs hésitant entre différents scénarios pour l'économie américaine (hard landing, soft landing ou no landing). À la fin de l'année 2023, les taux d'intérêt ont baissé grâce à de bons chiffres sur l'inflation et à une communication plus accommodante de la banque centrale américaine. Ils sont repartis à la hausse au début de 2024, alors que l'économie américaine montrait des signes de surchauffe. Au deuxième trimestre 2024, le ralentissement de l'inflation a ravivé les espoirs d'un "soft landing", entraînant une nouvelle baisse des taux. Ce mouvement s'est accentué durant l'été 2024, lorsque des chiffres de l'emploi décevants ont ravivé les craintes de récession.

Dans ce contexte, le taux à 10 ans du Trésor américain est passé de 4,57 % à 3,78 %, avec un point haut de 4,99 % en octobre 2023 et un point bas de 3,62 % en septembre 2024. Le taux à 10 ans de l'État allemand a diminué de 2,84 % à 2,12 %, avec un point haut de 2,97 % en octobre 2023 et un point bas de 1,89 % en décembre 2023. En juin 2024, la montée de l'incertitude politique en France s'est traduite par des turbulences sur la dette de l'Etat français, le spread OAT/Bund touchant un plus haut depuis 2012 à 86 points de base, contre 50 points de base avant la dissolution.

Sur le marché du crédit, les spreads des émetteurs privés européens se sont resserrés, passant de 141 à 113 points de base pour les obligations investment grade et de 445 à 342 points de base pour les obligations high yield, selon les indices ICE Bank of America.

Concernant les devises, l'euro a augmenté de 5,3 % par rapport au dollar et de 1,3 % par rapport au yen, tandis qu'il a baissé de 3,9 % par rapport à la livre sterling et de 2,7 % par rapport au franc suisse. Selon l'indice de JPMorgan, les devises émergentes se sont dépréciées de 1,7 % face au dollar.

S'agissant des matières premières, l'indice S&P GSCI a chuté de 12,6 %. Le prix du baril de Brent est passé de 92 dollars à 72 dollars, atteignant un sommet de 92 dollars en octobre 2023 et un minimum de 69 dollars en septembre 2024.

POLITIQUE DE GESTION

Octobre 2023

La classe d'actifs affiche une performance négative de -0,33% en octobre, un mois marqué par la volatilité des taux souverains (mais qui finalement baisse de 12pb sur le 5 ans allemand) et par un écartement des primes de risque (+39pb). En effet, les tensions géopolitiques et les données macroéconomiques qui laissent entrevoir un ralentissement économique en Europe ont entrainé une performance en dents de scie de la classe d'actifs en octobre, avec une sous-performance des crédits les plus risqués.
Dans cet environnement, le marché primaire est resté en retrait avec seulement 1,1Md€ de nouvelles émissions durant les premiers jours du mois, émises par des signatures bien notées.
En termes sectoriels, seul le secteur de l'énergie (Wintershall, Pemex), des transports (IAG, Deutsche Lufthansa) et le secteur automobile (Jaguar, TI Fluid) affichent une performance positive. A l'opposé, l'immobilier (Heimstaden, Demire), les technologies (Atos, Belden) et les biens d'équipements (Ardagh Group, Kloeckner Pentaplast) ont été les plus touchés.

Le portefeuille a enregistré une performance légèrement positive de 0,05%, soit une sur performance de 27pb par rapport à son indice de référence HEAG, qui cède -0,22% durant le mois.

Novembre 2023

La classe d'actifs a connu un important rebond et affiche la deuxième meilleure performance mensuelle de l'année avec +2,77% en novembre. Ainsi, la performance depuis le début de l'année dépasse les 9%. Cet élan est dû à une forte détente des taux souverains (-28bp sur le 5 ans allemand) grâce aux espoirs d'un virage accommodant des banques centrales et un resserrement des primes de risques (-62pb) qui terminent le mois à 443pb.

Dans ces conditions favorables, 11 sociétés se sont présentées sur le marché primaire pour refinancer 5,8Mds€ et ont bénéficié d'une forte demande.
Durant le mois on constate une surperformance des notations B, qui profitent d'une compression des primes de risque par rapport aux notations BB après des publications de résultats en lignes avec les attentes.

En termes sectoriels, tous les secteurs ont été en hausse sauf l'immobilier qui a fortement reculé (-3%). Les secteurs qui ont progressé le plus sont : le média (Tele Columbus, United Group), les télécommunications (Telecom Italia, VodafonZiggo) et les technologies (Cellnex, Engineering).

Le portefeuille a enregistré une performance +2,52%, soit une sous-performance de 35pb par rapport à son indice de référence HEAG, qui a affiché +2,87% sur le mois. Depuis le début de l'année le portefeuille a apporté 9,30% de performance en ligne avec son indice (+9,29%).

Décembre 2023

La classe d'actifs a connu une performance remarquable en décembre, progressant de +2,82% pour clôturer l'année avec une performance annuelle de +12,02%. Les taux ont poursuivi leur baisse (-43pb sur le 5 ans allemand), soutenus par des anticipations agressives concernant l'ampleur de la réduction des taux directeurs de la BCE. Les primes de risques ont également connu une accélération du resserrement avec -37pb sur le mois pour terminer le mois à 412pb.
Le marché primaire a été modérément actif, avec 2,05Md€ de nouvelles émissions levées par quatre émetteurs. Les investisseurs s'attendaient en effet à des volumes plus élevés au vue de la bonne dynamique du marché secondaire.
Dans ce contexte, tous les compartiments de notation ont enregistré des performances positives avec une surperformance des notations les plus faibles grâce à une compression des spreads.
En termes sectoriels, tous les secteurs ont affiché des performances positives avec l'immobilier (CPI Property, Heimstaden), les télécommunications (Altice, Telecom Italia) et le secteur de la technologie (Atos, Ams) qui ont avancé le plus.

Le portefeuille a enregistré une performance de +2,49% sur le mois, soit une sous-performance de 31pb par rapport à l'indice de référence HEAG qui a affiché une progression de 2,80% en décembre. Depuis le début de l'année, le portefeuille est en hausse de +12,02%, soit 34pb de moins que son indice (+12.36% HEAG), cela s'explique par le positionnement plus défensif du portefeuille dans un environnement où les notations les plus dégradées sur performent.

Janvier 2024

La classe d'actifs continue sa lancée haussière et démarre l'année avec une progression de 0,90% en janvier. Cela malgré l'effet négatif des tensions sur les taux souverains (+11bp sur le taux allemand à 5 ans) suite aux déclarations prudentes des membres de la BCE concernant la réduction des taux. Les primes de risque se sont resserrés jusqu'à atteindre un plancher de 385pb durant la dernière semaine, avant de clôturer le mois à 400pb (-13bp sur le mois) portés par un regain de volatilité. Les crédits les moins bien notés ont surpassé le segment de meilleure qualité, avec un rebond notable des obligations les plus décotées.

Les facteurs techniques sont restés favorables, avec des flux entrants sur la classe d'actifs et un marché primaire dynamique. Ce dernier a connu un fort démarrage avec 8,7Md€ d'émissions levées par 12 émetteurs, principalement pour des objectifs de refinancement.

En termes sectoriels, l'immobilier (CPI Property, Heimstaden) surperforme largement les autres secteurs, suivi par les industries de base (Pfleiderer, Lonza), l'énergie (Pemex, Wintershall), le commerce de détail (Maxeda, HSE). A l'opposé, le secteur des technologies (Atos, Infopro), des automobiles (Goodyear, Nemak) et des télécommunications (Eutelsat, Altice) sous-performent.

Le portefeuille a enregistré une performance de +0,15% en janvier, soit une sous-performance de -61bp par rapport à l'indice de référence HEAG qui progresse de +0,76% sur le mois.

Février 2024

La classe d'actifs a progressé de +0,40% en février, portée par le resserrement des primes de risque de -52pb qui a plus que compensé l'effet négatif de la hausse taux souverains (+38pb sur le 5y ans allemand). En effet, les anticipations des baisses des taux ont encore été repoussées par les données économiques et une inflation qui demeurent toujours résilientes.
Les facteurs techniques ont été bien orientés, avec des flux entrants sur la classe d'actifs attirés par le niveau de rendement élevé et une activité sur le marché primaire anémique (seulement 2,4Md€). Dans ce contexte, les notations B surperforment le gisement grâce à la compression des spreads.
En termes sectoriels, tous les secteurs ont affiché des performances positive sauf le secteur de la technologie qui est dans le rouge à cause du dossier Atos affecté par la désignation d'un mandataire ad'hoc pour la renégociation des dettes. A l'opposé, le secteur de l'immobilier (Heimstaden, Balder) avance le plus, suivi par les biens de consommation (Ontex, Upfield), les services (Modulaire, Selecta) et les loisirs (Carnival, 888 Acquisitions).
Le portefeuille a enregistré une performance de +0,40%, soit une légère surperformance de 5pb par rapport à l'indice de référence HEAG.

Mars 2024

La classe d'actifs a enregistré une performance de +0,44% en mars grâce au portage, ainsi qu'à la contribution positive de la détente des taux souverains (-11bp sur le 5 ans allemand). Les primes de risque ont connu un léger écartement (+4pb) avec une décompression des notations B par rapport aux BB. Sur le mois, les crédits BB ont affiché une nette surperformance par rapport aux notations CCC et, dans une moindre mesure, comparé aux crédits B. Dans ce contexte, le marché primaire a atteint un volume mensuel record avec 10,4 Mds€ et représente le mois avec l'activité la plus soutenue depuis novembre 2021. Seize émetteurs ont profité des conditions favorables pour émettre à des fins de refinancement. Les facteurs techniques sont restés toujours bien orientés durant le mois, avec des flux entrants sur la classe d'actifs attirés par le niveau de portage.

En termes sectoriels, seuls les secteurs des télécommunications (Altice France/SFR, Telecom Italia) et des biens d'équipement (Ardagh, Kloeckner Pentaplast) affichent des performances négatives. L'immobilier a poursuivi sa lancée haussière (Heimstaden, CPI), suivi par le secteur de l'énergie (Var Energi, CGG) et de la distribution (Rakuten, But/Mobilux).

Le portefeuille a enregistré une performance de +0,46% en janvier, soit une sous-performance de -15bp par rapport à l'indice de référence HEAG qui progresse de +0,61% sur le mois. Cela s'explique essentiellement par le manque d'exposition au sein du portefeuille sur les valeurs immobilières très décotées qui ont continué leur redressement durant le mois.

Avril 2024

En avril, la classe d'actifs a fait du surplace (-0,01%) impactée par la perspective du maintien des taux à un niveau élevé pendant plus longtemps (+30bp sur le 5 ans allemand). Ce mouvement de remontée de taux a effacé la contribution positive du portage et du resserrement de primes de risques. En effet, les primes de risque ont connu un léger resserrement (-7bp) et clôturé le mois à 367bp, après avoir atteint un pic à 390bp à la fin de la première quinzaine.
Le notations BB se sont avérées plus résilientes et ont surperformé durant le mois.
L'activité sur le marché primaire a connu une accélération, atteignant ainsi un nouveau record mensuel de 11,3Mds€ d'émissions. Il convient de souligner que ces émissions ont été bien assimilées par le marché, en dépit des retraits constatés sur la classe d'actifs pour la première fois depuis le début de l'année.

En termes sectoriels, le secteur de l'énergie (CGG, Pemex) se distingue parmi les meilleures performances, suivi par l'immobilier (Vivion, CPI Property) qui a continué son redressement et les services aux collectivités (EDF, UGI). A l'opposé, les télécommunications (Altice/SFR, Telecom Italia), le commerce de détail (HSE, Maxeda) et les industries de bases (Pfleiderer, Graanul/Cullinan Holdco) ont été en baisse.

Le portefeuille a enregistré une performance de +0,06% en avril, soit une surperformance de 8bp par rapport à l'indice de référence HEAG qui perd -0,02% sur le mois.

Mai 2024

En mai la classe d'actifs a enregistré sa meilleure performance depuis le début de l'année, avec une hausse de +0,93% sur le mois. Cette performance est due au resserrement des primes de risques (-24bp) et à l'attrait du portage offert par la classe d'actifs, qui ont plus que compensé l'effet négatif de la tension des taux (+9bp sur le 5 ans allemand). Nous avons observé une compression des spreads, accompagnée d'une surperformance des crédits les moins bien notés. En effet, les publications des résultats trimestriels sans mauvaises surprises, associées à des facteurs techniques favorables ont été des éléments de soutien pour la performance. Effectivement, la classe d'actifs a bénéficié des flux entrants sur le mois et a progressé malgré une activité record sur le marché primaire. L'environnement de marché a été propice aux refinancements, avec le mois le plus actif depuis octobre 2021, totalisant 12,2Md€.
Sur le plan sectoriel, tous les secteurs ont progressé, avec l'immobilier poursuivant son redressement (SBB, Heimstaden), suivi par les secteurs de l'énergie (Pemex, CGG) et de la santé (Biogroup/Cab, Bayer).
Le portefeuille a enregistré une performance de +0,91%, soit une légère surperformance de 8pb par rapport à son l'indice de référence HEAG.

Juin 2024

Au cours du mois, la classe d'actifs a enregistré une performance de +0,58% soutenue par la baisse des taux (-23pb sur le 5 ans allemand) et le portage. Ces facteurs ont plus que compensé l'effet négatif de l'écartement des primes de risque (+17bp) provoqué par l'annonce d'élections anticipées en France, expliquant le flight to quality sur les taux. Durant ce mois, plus la notation était faible, meilleure était la performance.
Le marché primaire a été actif avec 9,57Md€ de nouvelles émissions placées par 18 émetteurs, portant le montant total depuis le début de l'année à 54Md€, soit l'année la plus riche en émissions depuis 2021.
En termes sectoriels, tous les secteurs ont gagné du terrain en juin, à l'exception de la technologie, impactée par la chute de Atos. A l'opposé, les secteurs de l'énergie (Kondor, Var Energi), des médias (WMG, Tele Columbus) et de loisirs (One Hotels, Carnival) ont enregistré les meilleures performances.
Le portefeuille a enregistré une performance de +0,27%, soit une sous-performance de 28pb par rapport à son l'indice de référence HEAG. Il est à noter que la performance de l'indice a été impactée par une modification des sources dans la récupération des prix des indices ICE, entrainant une hausse non justifiée de l'indice de 18 pb le premier jour du mois. Pour le dernier trimestre, le portefeuille a affiché une performance de +1,24%, soit -3pb comparé à l'indice HEAG.

Juillet 2024

La classe d'actifs a enregistré une performance de +1,08% en juillet, grâce à l'effet conjoint de la baisse de taux (-25bp sur le 5 ans allemand), du portage et du léger resserrement des primes de risque (-5bp). En effet, les taux souverains en zone euro se sont détendu en juillet intégrant le scénario d'assouplissement monétaire de la part de la FED et de la BCE. Les primes de risques sont restées quasi stables sur le mois, alors que la saison de résultats
a débuté avec des publications globalement conformes aux attentes. Sur le marché primaire, vingt émetteurs ont profité des conditions favorables pour lever 10,7Md€ d'obligations durant le mois. Il est à noter que cela n'a pas pesé sur le marché, étant donné l'appétit pour le risque des investisseurs, qui continuent d'orienter les flux vers la classe d'actifs.
Les notations BB ont progressé le plus, en raison de leur plus forte sensibilité aux mouvements de taux. En termes sectoriels, tous les secteurs ont enregistré des performances positives, sauf la technologie (Atos, Engineering). A l'opposé, les secteurs défensifs tels que la santé (Grifols, Biogroup), les télécommunications (Ziggo, Telecom Italia) et les médias (WMG, TeleColumbus), ainsi que les services aux collectivités (Drax, EDF, EDP) ont progressé le plus.
Le portefeuille a affiché une hausse de +1,20%, soit une surperformance de 4bp comparé à son indice de référence HEAG.

Août 2024

La classe d'actifs a enregistré une performance positive de +1,19% au mois d'août, grâce au portage, à un effet positif du resserrement de spreads (-10bp), et à la légère baisse des taux (-4bp sur le 5 ans allemand). Il est à noter que le début du mois a été volatil avec un retour de l'aversion au risque et des craintes d'une entrée en récession aux Etats Unis. Cela a provoqué un important écartement des primes de risque de +48pb sur les premiers jours du mois, atteignant un pic à 413bp, suivi d'une correction lors de la deuxième semaine, pour glisser vers 354pb à fin août.

Le mois a été favorable pour tous les compartiments de notations, avec une compression des spreads et une surperformance des notations CCC, suivies par les B.
Sur le marché primaire, seulement une opération de refinancement a eu lieu en fin de mois (500M€). Les facteurs techniques ont soutenu la classe d'actifs, avec un primaire quasi inexistant et des flux toujours entrants.
La saison des résultats s'est déroulée sans mauvaises surprises, avec des résultats plutôt en ligne avec les attentes.
Tous les secteurs ont enregistré des performances positives sur le mois, avec une nette surperformance de l'immobilier (+5,16%), suivi par le secteur de la santé (Grifols, Cerba) et des télécommunications (Altice, Telecom Italia).

Le fonds affiche une performance positive +1,04% en août, soit 5bp de sous performance par rapport à son indice de référence HEAG.

Septembre 2024

La classe d'actif poursuit sa hausse avec une progression de +0.9% sur le mois, portée par la baisse des taux (-24bp sur le 5 ans allemand) à la faveur de données macro-économiques faibles en Europe et le portage. Le léger écartement de spreads (+7bp) a eu peu d'impact sur la performance. Dans ce contexte porteur pour le risque, les ratings les plus dégradés ont le mieux performés grâce à une compression des spreads. Les flux entrants, toujours importants, sur le gisement ont permis d'absorber sans problème un marché primaire très actif avec 10.7Mds EUR de nouvelles obligations dont 35% sur de nouveaux émetteurs.
Le secteur de l'immobilier reste en vedette (+5.01%) avec notamment CPI, Citycon et Heimstaden suivi de l'énergie (Pemex grâce au possible changement de statut de la société qui pourrait entrainer une hausse de la notation) et des transports (Air Baltic ; Air France) alors qu'à l'opposé le secteur automobile a pâti de plusieurs profit warnings liés à une baisse de la demande globale (Grupo Antolin, Adler Pelzer, Mahle, ZF)

Le fonds affiche une performance positive de +81bp soit une sous performance de 9bp par rapport à l'indice de référence.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET	141 961 760,68	139 915 536,16
VERISURE HOLDING AB 9.25% 15-10-27	1 854 733,61	3 219 973,75
AMSOSRAM AG 10.5% 30-03-29	2 320 047,66	2 399 987,50
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	2 847 783,82	1 756 124,03
TEREOS FINANCE GROUPE I 5.875% 30-04-30	2 000 000,00	2 025 897,13
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	1 477 678,82	2 334 280,75
MONITCHEM HOLDCO 3 8.75% 01-05-28	1 891 735,00	1 907 803,90
CELLNEX TELECOM 1.75% 23-10-30	1 207 520,00	2 577 908,71
UNITED GROUP BV 6.75% 15-02-31	2 259 837,50	1 465 686,25
CTEC II 5.25% 15-02-30	1 849 118,75	1 860 843,33

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -

o Prêts de titres : -
o Emprunt de titres : -
o Prises en pensions : -
o Mises en pensions : -

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 7 821 372,05

o Change à terme : 821 372,05
o Future : -
o Options : -
o Swap : 7 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)
Néant	**Néant**

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	**Néant**
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	-
. Actions	-
. Obligations	-
. OPCVM	-
. Espèces	-
Total	**Néant**

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus	-
. Autres revenus	-
Total des revenus	**Néant**
. Frais opérationnels directs	-
. Frais opérationnels indirects	-
. Autres frais	-
Total des frais	**Néant t**

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)
Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la règlementation SFTR.

PROCEDURE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES INTERMEDIAIRES ET CONTREPARTIES
Les intermédiaires utilisés par la société de gestion sont sélectionnés sur la base de différents critères d'évaluation, parmi lesquels figurent la recherche, la qualité d'exécution et de dépouillement des ordres, l'offre de services. Le « Comité Broker » de la société de gestion valide toute mise à jour dans la liste des intermédiaires habilités. Chaque pôle de gestion (taux et actions) rend compte au minimum deux fois par an au Comité Broker de l'évaluation de la prestation de ces différents intermédiaires et de la répartition des volumes d'opérations traités.
L'information est consultable sur le site de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr

FRAIS D'INTERMEDIATION
L'information concernant les frais d'intermédiation est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

EXERCICE DES DROITS DE VOTE
Lazard Frères Gestion S.A.S. exerce les droits de vote attachés aux titres détenus dans les OPC dont elle assure la gestion selon le périmètre et les modalités précisées dans la charte qu'elle a établie concernant sa politique d'exercice des droits de vote. Ce document est consultable sur le site internet de la société de gestion : www.lazardfreresgestion.fr.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)
Lazard Frères Gestion a la conviction forte que l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion d'actifs est une assurance supplémentaire de la pérennité de la performance économique.

En effet, la performance à long terme des investissements ne se limite pas à la seule prise en compte de la stratégie financière, elle doit également considérer les interactions de l'entreprise avec son environnement social, économique et financier.

La prise en compte des critères ESG s'inscrit donc dans une démarche naturelle faisant partie de notre processus d'investissement.

Notre approche globale peut se résumer ainsi :
- ✓ L'analyse financière de l'entreprise, extrêmement exigeante, couvre la qualité des actifs, la solidité financière, la prévisibilité des cashflows et leur réinvestissement par la société, la dynamique de la rentabilité économique, sa pérennité et la qualité du management.
- ✓ Cette pérennité est renforcée par la prise en compte de critères extra-financiers :
  - Critères sociaux : par la valorisation du capital humain,
  - Critères environnementaux : par la prévention de l'ensemble des risques environnementaux,
  - Critère de gouvernance : par le respect de l'équilibre entre les structures managériales et actionnariales, afin de prévenir les conflits d'intérêts potentiels et assurer le respect des intérêts des actionnaires minoritaires.

L'intensité et les modalités de notre intégration des critères ESG peuvent naturellement varier suivant les classes d'actifs et les processus d'investissement, mais l'objectif commun est une meilleure appréhension des risques ESG susceptibles d'avoir un impact fort sur la valeur d'une entreprise ou d'un actif souverain.

L'information concernant les critères ESG est consultable sur le site internet : www.lazardfreresgestion.fr.

REGLEMENT SFDR ET TAXONOMIE

Article 8

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

SWING PRICING

Afin de ne pas pénaliser les porteurs demeurant dans l'OPC, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de l'OPC, ce qui est susceptible de générer pour les porteurs entrant ou sortant de l'OPC des coûts, qui seraient sinon imputés aux porteurs présents dans l'OPC.

Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription/rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts ou actions de l'OPC dépasse un seuil prédéterminé par la Société de gestion et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net de l'OPC, la VL peut être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription/rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts ou actions est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts ou actions de l'OPC.

Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la Société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables à l'OPC.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions/rachats au sein de l'OPC, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la Société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser un pourcentage de la VL (voir prospectus). Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL de l'OPC peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

INFORMATIONS SUR LES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40%

En application des dispositions de l'Article 41 sexdecies H du Code général des impôts, les revenus sur l'action distribuant sont soumis à abattement de 40%.

REMUNERATIONS

Les rémunérations fixes et variables versées au cours de l'exercice clos le 29 décembre 2023 par la société de gestion à son personnel identifié comme éligible à la réglementation UCITS et AIFM peuvent être obtenues sur demande par courrier, auprès du service juridique de Lazard Frères Gestion et figurent dans le rapport annuel de la société.

L'enveloppe globale des rémunérations variables est fixée par le Groupe Lazard au regard de différents critères en ce compris les performances financières du Groupe Lazard au titre de l'année écoulée, en tenant compte des résultats de Lazard Frères Gestion.

Le montant total des rémunérations variables ne doit pas entraver la capacité du Groupe Lazard et de Lazard Frères Gestion à renforcer leurs fonds propres en tant que de besoin. La Direction Générale décide du montant total des rémunérations réparties entre les rémunérations fixes et variables, dans le respect de la séparation absolue entre la composante fixe et la composante variable de la rémunération.

Le montant total des rémunérations variables est déterminé en tenant compte de l'ensemble des risques financiers et extra financiers ainsi que des conflits d'intérêts.

Le montant de la rémunération variable est ensuite individualisé et déterminé en partie en fonction de la performance de chaque Personnel Identifié.
Annuellement, le « Comité de surveillance de la conformité de la politique de rémunération » de Lazard Frères Gestion, composé notamment de deux membres indépendants de la société de gestion, est chargé de donner un avis sur la bonne application de la politique de rémunération et sur sa conformité à la règlementation applicable.

Population au 31/12/2023 : CDD et CDI de LFG, LFG Luxembourg et LFG Belgique (donc hors stagiaires, apprentis et hors LFG Courtage)

Effectif au 31-12-2023 LFG - LFG Belgique - LFG Luxembourg	Rémunérations fixes annuelles 2023 en €	Rémunération variable au titre de 2023 (cash payé en 2024 et différé attribué en 2024) en €
215	22 350 834	30 080 401

"Personnel identifié"

Catégorie	Nombre de salariés	Rémunérations fixes et variables agrégées 2023 (salaires annuels et bonus cash et différés)
Senior Management	3	5 094 000
Autres	60	29 390 304
Total	**63**	**34 484 304**

NB : les montants sont des montants non chargés

AUTRES INFORMATIONS
Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue de Courcelles – 75008 PARIS

www.lazardfreresgestion.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024

LAZARD EURO CORP HIGH YIELD
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LAZARD FRERES GESTION SAS
25, rue Courcelles
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement LAZARD EURO CORP HIGH YIELD relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 30/09/2023 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthodes comptables exposé dans l'annexe aux comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé :

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Titres financiers d'émetteurs de pays émergents :

Les titres financiers d'émetteurs de pays émergents du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont évalués à partir de cours cotés sur des places financières émergentes, dont les conditions de fonctionnement peuvent être spécifiques. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

3. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2025.01.24 10:04:57 +0100

6. COMPTES DE L'EXERCICE

Bilan Actif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Immobilisations corporelles nettes	**-**
Titres financiers	
Actions et valeurs assimilées (A)	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations convertibles en actions (B)	**-**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Obligations et valeurs assimilées (C)	**296 635 958,25**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	296 635 958,25
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-
Titres de créances (D)	**-**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**22 936 643,58**
OPCVM	22 936 643,58
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-
Dépôts (F)	**-**
Instruments financiers à terme (G)	**26,13**
Opérations temporaires sur titres (H)	**-**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-
Titres financiers empruntés	-
Titres financiers donnés en pension	-
Autres opérations temporaires	-
Prêts (I) (*)	**-**
Autres actifs éligibles (J)	**-**
Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	**319 572 627,96**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**318 466,09**
Comptes financiers	**-**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	**318 466,09**
Total de l'actif I+II	**319 891 094,05**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Bilan Passif au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Capitaux propres :	
Capital	284 712 442,51
Report à nouveau sur revenu net	87,51
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-
Résultat net de l'exercice	30 333 167,66
Capitaux propres I	**315 045 697,68**
Passifs de financement II (*)	**-**
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	**315 045 697,68**
Passifs éligibles :	
Instruments financiers (A)	**-**
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-
Instruments financiers à terme (B)	**597 266,27**
Emprunts (C) (*)	**-**
Autres passifs éligibles (D)	**-**
Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D)	**597 266,27**
Autres passifs :	
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 943 415,68
Concours bancaires	1 304 714,42
Sous-total autres passifs IV	**4 248 130,10**
Total Passifs : I+II+III+IV	**319 891 094,05**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Revenus financiers nets	
Produits sur opérations financières :	
Produits sur actions	-
Produits sur obligations	11 715 298,45
Produits sur titres de créances	-
Produits sur parts d'OPC	-
Produits sur instruments financiers à terme	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-
Produits sur prêts et créances	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-
Autres produits financiers	67 769,50
Sous-total produits sur opérations financières	**11 783 067,95**
Charges sur opérations financières :	
Charges sur opérations financières	-
Charges sur instruments financiers à terme	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-
Charges sur emprunts	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-
Charges sur passifs de financement	-
Autres charges financières	-0,12
Sous-total charges sur opérations financières	**-0,12**
Total revenus financiers nets (A)	**11 783 067,83**
Autres produits :	
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-
Autres produits	-
Autres charges :	
Frais de gestion de la société de gestion	-1 776 247,70
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-
Impôts et taxes	-
Autres charges	-
Sous-total autres produits et autres charges (B)	**-1 776 247,70**
Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B)	**10 006 820,13**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**989 205,85**
Sous-total revenus nets I = (C+D)	**10 996 025,98**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	
Plus ou moins-values réalisées	4 334 435,56
Frais de transactions externes et frais de cession	-
Frais de recherche	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-
Indemnités d'assurance perçues	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-
Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)	**4 334 435,56**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)	**226 003,32**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F)	**4 560 438,88**

Compte de résultat au 30/09/2024 en EUR	30/09/2024
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	
Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles	12 627 484,33
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,15
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-
Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G)	**12 627 484,18**
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)	**2 149 218,62**
Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H)	**14 776 702,80**
Acomptes :	
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K)	**-**
Impôt sur le résultat V (*)	**-**
Résultat net I + II + III + IV + V	**30 333 167,66**

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

. ANNEXES COMPTABLES

A. Informations générales

A1. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

A1a. Stratégie et profil de gestion

Pour les parts RC EUR, RD EUR, l'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Index. L'indicateur de référence est exprimé en EUR. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Pour les parts RC HCHFet PVC HCHF, l'objectif de gestion vise à obtenir sur la durée de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant : ICE BofAML Euro BB-B Euro High Yield non Financial fixed & Floating rate constrained Hedged CHF Index. L'indicateur de référence est exprimé en CHF. L'indicateur de référence est couvert contre le risque de change avec comme devise de référence le CHF. Les dividendes ou coupons nets sont réinvestis.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

A1b. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Actif net Global en EUR	**107 799 225,96**	**103 856 263,44**	**109 924 719,73**	**222 457 542,08**	**315 045 697,68**
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR en EUR					
Actif net	-	-	-	30 737 287,79	50 543 977,74
Nombre de titres	-	-	-	29 847,010	44 357,015
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	1 029,82	1 139,48
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	1,84	16,49
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	-	14,72	38,64
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR en EUR					
Actif net	95 878 699,64	91 036 777,36	95 924 815,69	168 474 790,52	238 063 632,11
Nombre de titres	55 351,000	48 177,619	57 940,890	90 771,448	115 761,008
Valeur liquidative unitaire	1 732,19	1 889,60	1 655,56	1 856,03	2 056,50
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-34,56	75,13	-50,18	-8,72	29,74
Capitalisation unitaire sur revenu	46,74	51,02	45,71	55,93	72,42
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	-	-	-	261 894,94	282 573,07
Nombre de titres	-	-	-	260,000	260,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	-	-	-	1 007,28	1 086,81
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	-	-	21,87	18,61
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-	-	-	20,82	38,80
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR en EUR					
Actif net	11 920 526,32	12 517 716,80	13 842 965,78	18 064 251,97	21 499 003,71
Nombre de titres	11 912,000	11 773,000	15 277,810	18 259,258	20 195,909
Valeur liquidative unitaire	1 000,71	1 063,25	906,08	989,32	1 064,52
Plus et moins-values nettes unitaire non distrivuées					15,47
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-19,94	42,42	-27,38	-4,79	
Distribution unitaire sur revenu	27,46	28,94	25,08	29,95	37,74
Crédit d'impôt unitaire	-	-	-	-	-

	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023	30/09/2024
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR en EUR					
Actif net	-	37 303,32	41 572,09	4 378 414,96	4 108 239,60
Nombre de titres	-	365,000	465,000	43 972,249	37 559,637
Valeur liquidative unitaire	-	102,20	89,40	99,57	109,37
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	2,09	-2,70	-0,47	1,58
Capitalisation unitaire sur revenu	-	1,31	2,31	2,38	2,97
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	-	285 914,15	111 236,06	515 553,98	499 517,19
Nombre de titres	-	2 760,000	1 230,000	5 217,000	4 716,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	-	103,59	90,43	98,82	105,91
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	-	3,68	15,85	-2,64	1,81
Capitalisation unitaire sur revenu en EUR	-	1,14	2,23	2,42	3,09
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR en EUR					
Actif net	-	-	-	103,20	115,05
Nombre de titres	-	-	-	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	103,20	115,05
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes	-	-	-	0,14	1,52
Capitalisation unitaire sur revenu	-	-	-	1,67	4,66

A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n°2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020- 07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.
Ainsi, conformément au 2ème alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent ; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.
NB : les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat) : B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement ; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ces changements portent essentiellement sur :

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts ;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée ; le compte de résultat incluant notamment : les écarts de change sur comptes financiers , les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions ;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes) ;
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus) ;
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs ;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle : OPCVM / FIA / Autres ;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du hors-bilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique ;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés ;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme ;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC ;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

1.1 Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

Valeurs mobilières :

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.

Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux**

Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.
Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

o type « obligations et assimilés » sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.
Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité est assurée par la Société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

o type « titres de créance négociables » :
Les titres de créances négociables (TCN) sont valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BVAL et/ou BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

La valorisation des instruments du marché monétaire respecte les dispositions du règlement (UE) 2017/1131 du 14 juin 2017. En conséquence, l'OPC n'a pas recours à la méthode du coût amorti.

- **OPC** : Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue. Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres**

- Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, Euribor 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

- Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles**

- Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

1.2. Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé
Les produits négociés sur un marché non règlementé sont valorisés en Market to Market (à leur valeur de marché) via les modèles classiques de valorisation.

1.3. Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan

- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
- La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.
- La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
- La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

Exposition directe aux marchés de crédit : principes et règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC (tableau C1f.) :

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans ce tableau.
Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme.
Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation
Les règles de détermination de la note retenue sont alors :
1er niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur
2ème niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation
Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté »
Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions « Investissement Grade » et « Non Investment Grade ».

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

$$\text{Actif brut hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion} \times \text{taux de frais de fonctionnement et de gestion} \times \frac{\text{nb jours entre la VL calculée et la VL précédente}}{365 \text{ (ou 366 les années bissextiles)}}$$

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du OPC et versé intégralement à la société de gestion.
La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du OPC et notamment :
de la gestion financière ;
de la gestion administrative et comptable ;
de la prestation du dépositaire ;
des autres frais de fonctionnement :
honoraires des commissaires aux comptes ;
publications légales (Balo, Petites Affiches, etc…) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RC EUR	1,50%
		RD EUR	1,50%
		RC H-CHF	1,450%
		PVC EUR	0,60%
		PVD EUR	0,60%
		PVC H-CHF	0,765%
		PC EUR	0,75%
		RVC EUR	1,20%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commissions de mouvement (de 0 à 100% perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Néant
Commission de surperformance	Actif net	RC EUR, RD EUR, RC H-CHF, PC EUR	Néant
		PVC EUR, PVD EUR, PVC H-CHF, RVC EUR	15% de la surperformance du FCP par rapport à l'indicateur de référence dans la limite de 2% de l'actif net

Détail du calcul de la commission de surperformance :

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.
Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul
Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence
Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous-performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation
La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/10/2021. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :
• La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence).
• La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement
A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire. Cette commission de surperformance sera plafonnée à 2% de l'actif net de l'actif de la part de l'OPC.

Cristallisation
La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30/09/2022.

La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC.

Méthode d'ajustement de la valeur liquidative (VL) liée au swing pricing avec seuil de déclenchement :
Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans la Sicav, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de la Sicav, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant de la Sicav des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans la Sicav. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du Fonds dépasse un seuil prédéterminé par le délégataire de la gestion financière et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du Fonds, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du Fonds.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Fonds.

Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Fonds, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur.
Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le revenu :

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice.

Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation

B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR	30/09/2024
Capitaux propres début d'exercice	**222 457 542,08**
Flux de l'exercice :	
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	146 604 756,59
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-80 490 563,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	10 006 820,13
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	4 334 435,56
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	12 627 484,18
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-494 777,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes	-
Autres éléments	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**315 045 697,68**

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B3. Evolution du nombre de parts au cours de l’exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l’exercice

	En parts	En montant
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	14 774,906	15 527 232,73
Parts rachetées durant l'exercice	-264,901	-299 044,14
Solde net des souscriptions/rachats	14 510,005	15 228 188,59
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 357,015	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	64 934,792	126 412 253,66
Parts rachetées durant l'exercice	-39 945,232	-76 827 704,86
Solde net des souscriptions/rachats	24 989,560	49 584 548,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	115 761,008	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	260,000	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	4 459,717	4 541 469,88
Parts rachetées durant l'exercice	-2 523,066	-2 518 881,72
Solde net des souscriptions/rachats	1 936,651	2 022 588,16
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	20 195,909	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1 208,531	123 800,32
Parts rachetées durant l'exercice	-7 621,143	-791 466,53
Solde net des souscriptions/rachats	-6 412,612	-667 666,21
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	37 559,637	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-501,000	-53 465,75
Solde net des souscriptions/rachats	-501,000	-53 465,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	4 716,000	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	-	-
Parts rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

	En montant
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	-
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

Libellé de la part Code ISIN	Affectation des revenus nets	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Devise de la part	Actif net par part	Nombre de parts	Valeur liquidative
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR FR001400H3H5	Capitalisation	Capitalisation	EUR	50 543 977,74	44 357,015	1 139,48
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR FR0010505313	Capitalisation	Capitalisation	EUR	238 063 632,11	115 761,008	2 056,50
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF FR0013444056	Capitalisation	Capitalisation	CHF	282 573,07	260,000	1 086,81
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR FR0010597138	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion	EUR	21 499 003,71	20 195,909	1 064,52
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR FR0013444072	Capitalisation	Capitalisation	EUR	4 108 239,60	37 559,637	109,37
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF FR0013444064	Capitalisation	Capitalisation	CHF	499 517,19	4 716,000	105,91
LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR FR001400H3I3	Capitalisation	Capitalisation	EUR	115,05	1,000	115,05

C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

C1a. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays 1	Pays 2	Pays 3	Pays 4	Pays 5
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	NA	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA	NA
Total	-					

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
	+/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	-	-	-	-	-	-

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers EUR	Exposition	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autre ou sans contrepartie de taux
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	296 635,96	276 118,43	20 517,53	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 304,71	-	-	-	-1 304,71
Hors-bilan					
Futures	NA	-	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-	-	-
Autres instruments financiers	NA	-	-	-	-
Total		**276 118,43**	**20 517,53**		**-1 304,71**

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers EUR	[0 - 3 mois] (*)	]3 - 6 mois] (*)	]6 - 12 mois] (*)	]1 - 3 ans] (*)	]3 - 5 ans] (*)	]5 - 10 ans] (*)	>10 ans (*)
	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-	+/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	2 608,55	4 296,54	44 414,34	121 119,63	60 730,41	63 466,48
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-1 304,71	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	**-1 304,71**	**2 608,55**	**4 296,54**	**44 414,34**	**121 119,63**	**60 730,41**	**63 466,48**

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

C1e. Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers EUR	Devise 1 CHF +/-	Devise 2 +/-	Devise 3 +/-	Devise 4 +/-	Devise N +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,01	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures options swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	**-0,01**	**-**	**-**	**-**	**-**

C1f. Exposition directe aux marchés de crédit(*)

Montants exprimés en milliers EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	13 242,48	280 744,49	2 648,99
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-7 000,00
Solde net	**13 242,48**	**280 744,49**	**-4 351,01**

(*) Les principes et les règles retenus pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillés au chapitre A2. Règles et méthodes comptables.

C1g. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties (montants exprimés en milliers EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts		
Instruments financiers à terme non compensés		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension		
Créances représentatives de titres donnés en garantie		
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
Titres financiers empruntés		
Titres reçus en garantie		
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces		
Dépôt de garantie espèces versé		
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives des titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS FRANCE	-	589,79
Dettes		
Collatéral espèces		

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Pour l'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

	Nature de débit/crédit	30/09/2024
Créances		
	Souscriptions à recevoir	10 538,43
	Coupons et dividendes en espèces	307 927,66
Total des créances		**318 466,09**
Dettes		
	Achats à règlement différé	2 743 134,25
	Rachats à payer	9 273,57
	Frais de gestion fixe	180 246,86
	Frais de gestion variable	10 761,00
Total des dettes		**2 943 415,68**
Total des créances et des dettes		**-2 624 949,59**

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

	30/09/2024
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	332 938,28
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	1 245 787,27
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	10 111,32
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	2 178,21
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,76
Frais de gestion variables provisionnés	1,04
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	115 217,49
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,60
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	649,68
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

	30/09/2024
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	61 964,88
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,46
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	7 399,53
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,41
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	
Commissions de garantie	-
Frais de gestion fixes	-
Pourcentage de frais de gestion fixes	-
Frais de gestion variables provisionnés	-
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-
Frais de gestion variables acquis	-
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	-
Rétrocessions des frais de gestion	-

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

D3. Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	30/09/2024
Garanties reçues	-
- dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	-
Garanties données	-
- dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	**-**

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2024
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2024
Actions			-
Obligations			-
TCN			-
OPC			22 936 643,58
	FR0011291657	LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET	22 936 643,58
Instruments financiers à terme			-
Total des titres du groupe			**22 936 643,58**

D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**10 996 025,98**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice	-
Revenus de l'exercice à affecter	**10 996 025,98**
Report à nouveau	87,51
Sommes distribuables au titre du revenu net	**10 996 113,49**

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**1 713 962,77**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**1 713 962,77**
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**1 713 962,77**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	1 713 962,77
Total	**1 713 962,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**8 383 484,77**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**8 383 484,77**
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**8 383 484,77**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	8 383 484,77
Total	**8 383 484,77**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	115 761,008
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**10 088,70**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**10 088,70**
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**10 088,70**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	10 088,70
Total	**10 088,70**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**762 285,54**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**762 285,54**
Report à nouveau	87,51
Sommes distribuables au titre du revenu net	**762 373,05**
Affectation :	
Distribution	762 193,61
Report à nouveau du revenu de l'exercice	179,44
Capitalisation	-
Total	**762 373,05**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	20 195,909
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	37,74
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**111 616,44**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**111 616,44**
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**111 616,44**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	111 616,44
Total	**111 616,44**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**14 583,10**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**14 583,10**
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**14 583,10**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	14 583,10
Total	**14 583,10**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	4 716,000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	30/09/2024
Revenus nets	**4,66**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**4,66**
Report à nouveau	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	**4,66**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-
Capitalisation	4,66
Total	**4,66**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Montant unitaire	-
Crédits d'impôt totaux	-
Crédits d'impôt unitaires	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-
Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu	-

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 560 438,88**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**4 560 438,88**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 560 438,88**

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**731 560,85**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**731 560,85**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**731 560,85**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	731 560,85
Total	**731 560,85**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**3 443 378,64**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**3 443 378,64**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**3 443 378,64**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	3 443 378,64
Total	**3 443 378,64**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**4 839,82**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**4 839,82**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**4 839,82**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	4 839,82
Total	**4 839,82**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**312 463,51**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**312 463,51**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**312 463,51**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	312 463,51
Capitalisation	
Total	**312 463,51**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**59 655,66**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**59 655,66**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**59 655,66**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	59 655,66
Total	**59 655,66**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**8 538,88**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**8 538,88**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**8 538,88**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	8 538,88
Total	**8 538,88**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	30/09/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**1,52**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**1,52**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**1,52**
Affectation :	
Distribution	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-
Capitalisation	1,52
Total	**1,52**
*** Information relative aux acomptes versés**	
Acomptes unitaires versés	-
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**	
Nombre de parts	
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-

D5c. Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR

	Net global	Devise	Net unitaire	Devise
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	725 437,06	EUR	35,92	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	-		-	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	36 756,55	EUR	1,82	EUR
Revenus non déclarables et non imposables	-		-	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	-		-	
Total	**762 193,61**	**EUR**	**37,74**	**EUR**

E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES			**296 635 958,25**	**94,16**
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**296 635 958,25**	**94,16**
Automobiles			**5 966 473,40**	**1,89**
JAGUAR LAND ROVER 6.875% 15-11-26	EUR	700 000	758 438,24	0,24
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	500 000	493 322,33	0,16
RENAULT 2.375% 25-05-26 EMTN	EUR	1 500 000	1 485 538,36	0,47
RENAULT 2.5% 01-04-28 EMTN	EUR	800 000	778 802,19	0,25
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 471 989,25	0,46
TI AUTOMOTIVE FINANCE 3.75% 15-04-29	EUR	1 000 000	978 383,03	0,31
Biens de consommation durables			**1 671 916,75**	**0,53**
INTL DESIGN GROUP 10.0% 15-11-28	EUR	1 500 000	1 671 916,75	0,53
Biotechnologie			**3 707 737,64**	**1,18**
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	700 000	283 332,99	0,09
GRIFOLS 7.5% 01-05-30	EUR	800 000	875 773,33	0,28
LABORATOIRE EIMER SELARL 5.0% 01-02-29	EUR	1 500 000	1 305 250,83	0,42
WEPA HYGIENPRODUKTE 5.625% 15-01-31	EUR	1 200 000	1 243 380,49	0,39
Compagnies aériennes			**1 957 025,26**	**0,62**
AIR FR KLM 4.625% 23-05-29	EUR	900 000	930 348,92	0,30
DEUTSCHE LUFTHANSA AG AUTRE R+0.0% 12-08-75	EUR	1 000 000	1 026 676,34	0,32
Composants automobiles			**5 422 877,12**	**1,72**
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	700 000	678 981,53	0,22
FORVIA 3.125% 15-06-26	EUR	300 000	298 112,46	0,09
FORVIA 3.75% 15-06-28	EUR	600 000	584 322,50	0,19
FORVIA 5.5% 15-06-31	EUR	950 000	958 723,11	0,30
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	1 324 000	1 400 849,74	0,44
IHO VERWALTUNGS AUTRE V+0.0% 15-05-28	EUR	900 000	976 494,25	0,31
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	500 000	525 393,53	0,17
Construction et ingénierie			**1 914 976,26**	**0,61**
ABERTIS FINANCE BV 3.248% PERP	EUR	1 900 000	1 914 976,26	0,61
Distribution de produits alimentaires de première nécessité			**5 530 693,44**	**1,76**
CECONOMY AG 6.25% 15-07-29	EUR	1 100 000	1 114 223,18	0,35
EROSKI SOCIEDAD CORPORATIVA 10.625% 30-04-29	EUR	2 400 000	2 643 064,67	0,84
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.25% 15-04-28	EUR	400 000	428 397,42	0,14
TEREOS FINANCE GROUPE I 7.5% 30-10-25	EUR	1 300 000	1 345 008,17	0,43
Distribution spécialisée			**1 327 985,97**	**0,42**
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	1 300 000	1 327 985,97	0,42
Electricité			**11 517 935,48**	**3,66**
EDF 2.875% PERP	EUR	1 600 000	1 571 363,51	0,50
EDF 5.0% PERP EMTN	EUR	100 000	104 388,45	0,03
EDF 5.125% PERP EMTN	EUR	1 400 000	1 411 502,63	0,45
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	2 200 000	2 552 099,72	0,81

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDF SA TF/TV 29/12/2049	EUR	1 200 000	1 247 938,69	0,40
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	600 000	650 509,97	0,21
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.5% 14-03-82	EUR	1 500 000	1 429 314,55	0,45
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	1 600 000	1 577 290,52	0,50
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 5.943% 23-04-83	EUR	900 000	973 527,44	0,31
Emballage et conditionnement			**3 130 197,24**	**0,99**
HUHTAMAKI OYJ 5.125% 24-11-28	EUR	700 000	767 678,49	0,24
SILGAN 2.25% 01-06-28	EUR	2 500 000	2 362 518,75	0,75
Epargne et prêts hypothécaires			**5 761 628,22**	**1,83**
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	1 700 000	1 607 716,78	0,51
CROW EURO HOL 3.375% 15-05-25	EUR	500 000	505 666,88	0,16
CROWN EU HLD 4.5% 15-01-30	EUR	1 100 000	1 133 709,50	0,36
CROWN EU HLD 4.75% 15-03-29	EUR	1 400 000	1 451 307,28	0,46
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 063 227,78	0,34
Equipement et services pour l'énergie			**6 288 662,91**	**2,00**
OEG FINANCE 7.25% 27-09-29	EUR	1 400 000	1 427 883,72	0,45
PAPREC 6.5% 17-11-27	EUR	700 000	758 758,00	0,24
PAPREC 7.25% 17-11-29	EUR	1 600 000	1 744 564,00	0,55
VIRIDIEN 7.75% 01-04-27	EUR	2 300 000	2 357 457,19	0,76
Equipements électriques			**2 140 375,94**	**0,68**
ALSTOM 5.868% PERP	EUR	1 100 000	1 142 417,19	0,36
BELDEN 3.375% 15-07-27	EUR	1 000 000	997 958,75	0,32
Equipements et produits de loisirs			**2 085 938,56**	**0,66**
HP PELZER 9.5% 01-04-27	EUR	2 200 000	2 085 938,56	0,66
Gestion et promotion immobilière			**7 345 892,01**	**2,33**
CPIPGR 1 3/4 01/14/30	EUR	700 000	573 238,63	0,18
CPI PROPERTY GROUP 1.625% 23-04-27	EUR	1 400 000	1 324 837,26	0,42
CPI PROPERTY GROUP 3.75% PERP	EUR	600 000	498 122,14	0,16
CPI PROPERTY GROUP 4.875% PERP	EUR	1 000 000	926 691,15	0,29
CPI PROPERTY GROUP 6.0% 27-01-32	EUR	850 000	820 219,97	0,26
CPI PROPERTY GROUP 7.0% 07-05-29	EUR	1 400 000	1 489 625,99	0,47
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.375% 03-03-27	EUR	1 000 000	935 393,97	0,30
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.625% 24-07-25	EUR	800 000	777 762,90	0,25
Gestion immobilière et développement			**4 582 069,68**	**1,45**
CASTELLUM AB 3.125% PERP	EUR	1 500 000	1 461 355,38	0,46
FASTIGHETS AB BALDER 2.873% 02-06-81	EUR	1 000 000	971 197,90	0,31
GRAND CITY PROPERTIES 1.5% PERP	EUR	1 300 000	1 175 058,34	0,37
GRAND CITY PROPERTIES 6.125% PERP	EUR	1 000 000	974 458,06	0,31
Hôtels, restaurants et loisirs			**15 748 652,95**	**5,00**
ACCORINVEST GROUP 6.375% 15-10-29	EUR	1 400 000	1 451 373,00	0,46
BERTRAND FRANCHISE FINANCE SAS 6.5% 18-07-30	EUR	1 400 000	1 479 497,48	0,47
CIRSA FINANCE INTL SARL 6.5% 15-03-29	EUR	1 500 000	1 616 411,67	0,51
CIRSA FINANCE INTL SARL 7.875% 31-07-28	EUR	1 400 000	1 535 128,00	0,49
DEUCE FIN E3R+4.75% 15-06-27	EUR	800 000	809 581,49	0,26

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-27	EUR	1 800 000	1 833 190,00	0,58
IGT LOTTERY HOLDINGS BV 4.25% 15-03-30	EUR	1 500 000	1 516 931,67	0,48
ONE HOTELS 7.75% 02-04-31	EUR	1 600 000	1 738 458,70	0,55
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	1 300 000	1 364 031,29	0,43
TUI AG 5.875% 15-03-29	EUR	2 300 000	2 404 049,65	0,77
Infrastructure de transports			**1 979 114,37**	**0,63**
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 13-07-27	EUR	500 000	481 520,48	0,15
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 4.75% 24-01-29	EUR	1 400 000	1 497 593,89	0,48
Logiciels			**4 738 007,73**	**1,50**
FNAC DARTY 6.0% 01-04-29	EUR	900 000	940 342,35	0,30
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	1 300 000	1 310 860,78	0,42
INTL CONSOLIDATED AIRLINES GROU 2.75% 25-03-25	EUR	1 100 000	1 112 045,45	0,35
TEAMSYSTEM E3R+3.5% 31-07-31	EUR	1 350 000	1 374 759,15	0,43
Machines			**6 473 602,91**	**2,05**
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	2 000 000	2 132 081,52	0,68
CEME E3R+4.5% 30-09-31	EUR	1 700 000	1 676 186,68	0,53
INDUSTRIA MACCHINE E3R+3.75% 15-04-29	EUR	1 300 000	1 336 101,90	0,42
MANGROVE LUXCO III E3R+5.0% 15-07-29	EUR	1 300 000	1 329 232,81	0,42
Marches de capitaux			**25 518 453,01**	**8,10**
BK LC LUX FINCO1 SARL 5.25% 30-04-29	EUR	1 300 000	1 349 993,67	0,43
EG GLOBAL FINANCE 11.0% 30-11-28	EUR	1 500 000	1 721 923,70	0,55
GOLDSTORY SAS 6.75% 01-02-30	EUR	1 700 000	1 761 509,88	0,56
IM GROUP SAS 8.0% 01-03-28	EUR	1 000 000	642 337,78	0,20
INPOST 2.25% 15-07-27	EUR	1 200 000	1 156 917,00	0,37
NOVA ALEXANDRE III SAS E3R+5.25% 15-07-29	EUR	1 400 000	1 401 704,31	0,44
PINNACLE BID 8.25% 11-10-28	EUR	1 800 000	1 937 148,00	0,61
PLT VII FINANCE SA RL 6.0% 15-06-31	EUR	1 000 000	1 059 441,72	0,34
QPARK HOLDING I BV 5.125% 01-03-29	EUR	1 000 000	1 034 963,81	0,33
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	500 000	512 708,97	0,16
REPSOL INTL FINANCE BV 2.5% PERP	EUR	600 000	588 235,60	0,19
REPSOL INTL FINANCE BV 3.75% PERP	EUR	400 000	403 723,84	0,13
SAIPEM FINANCE INTL BV 4.875% 30-05-30	EUR	2 400 000	2 495 664,49	0,79
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	1 100 000	1 212 776,89	0,38
UNITED GROUP BV 4.0% 15-11-27	EUR	1 600 000	1 591 403,56	0,51
UNITED GROUP BV 6.75% 15-02-31	EUR	800 000	839 234,00	0,27
VERISURE HOLDING AB 7.125% 01-02-28	EUR	1 500 000	1 581 003,13	0,50
VERISURE MIDHOLDING AB 5.25% 15-02-29	EUR	1 700 000	1 699 752,08	0,54
ZF FINANCE 2.75% 25-05-27 EMTN	EUR	1 000 000	958 919,52	0,30
ZF FINANCE 3.75% 21-09-28 EMTN	EUR	900 000	849 654,12	0,27
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	700 000	719 436,94	0,23
Matériaux de construction			**1 807 369,46**	**0,57**
SPCM 2.625% 01-02-29	EUR	1 900 000	1 807 369,46	0,57
Médias			**4 937 824,58**	**1,57**
IPD 3 BV 8.0% 15-06-28	EUR	2 000 000	2 168 940,27	0,69
VZ VENDOR FINANCING BV 2.875% 15-01-29	EUR	1 000 000	938 276,81	0,30
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	2 000 000	1 830 607,50	0,58

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Outils et services appliqués aux sciences biologiques			**3 980 137,63**	**1,26**
EUROFINS SCIENTIFIC 3.25% PERP	EUR	1 500 000	1 512 923,24	0,48
EUROFINS SCIENTIFIC SE 6.75% PERP	EUR	950 000	1 017 953,70	0,32
IQVIA 1.75% 15-03-26	EUR	500 000	490 058,19	0,16
IQVIA 2.25% 15-01-28	EUR	1 000 000	959 202,50	0,30
Papier et industrie du bois			**1 318 503,08**	**0,42**
GRAPHIC PACKAGING INTL 2.625% 01-02-29	EUR	1 400 000	1 318 503,08	0,42
Pétrole et gaz			**2 643 116,33**	**0,84**
VAR ENERGI A 7.862% 15-11-83	EUR	2 300 000	2 643 116,33	0,84
Produits alimentaires			**4 577 376,15**	**1,45**
CANPACK SA EASTERN PA LAND INVEST HLDG 2.375% 01-11-27	EUR	1 800 000	1 745 553,25	0,55
NOMAD FOODS BOND 2.5% 24-06-28	EUR	1 000 000	953 362,22	0,30
PICARD GROUPE 6.375% 01-07-29	EUR	1 800 000	1 878 460,68	0,60
Produits chimiques			**12 190 926,97**	**3,87**
ARKEMA 1.5% PERP	EUR	800 000	782 788,66	0,25
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	1 500 000	1 580 041,02	0,50
INEOS FINANCE 6.375% 15-04-29	EUR	1 000 000	1 075 804,92	0,34
INEOS FINANCE 6.625% 15-05-28	EUR	700 000	742 613,76	0,24
KRONOS INTL 9.5% 15-03-29	EUR	2 150 000	2 354 359,89	0,75
OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 9.625% 15-11-28	EUR	2 800 000	3 009 236,61	0,95
SYENSQO SANV 2.5% PERP	EUR	1 400 000	1 389 664,55	0,44
SYNTHOS 2.5% 07-06-28	EUR	1 400 000	1 256 417,56	0,40
Produits pharmaceutiques			**26 273 803,97**	**8,34**
BAYER 3.125% 12-11-79	EUR	1 200 000	1 167 719,18	0,37
BAYER 5.5% 13-09-54	EUR	1 000 000	1 006 615,19	0,32
BAYER 6.625% 25-09-83	EUR	1 200 000	1 313 040,10	0,42
BAYER AUTRE V 25-03-82	EUR	1 600 000	1 583 756,82	0,50
BORMIOLI PHARMA E3R+5.5% 15-05-28	EUR	800 000	813 540,80	0,26
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	EUR	1 900 000	2 061 542,96	0,65
COTY 4.5% 15-05-27	EUR	800 000	826 844,00	0,26
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	1 900 000	1 989 148,53	0,63
DUFRY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	1 600 000	1 547 937,78	0,49
DUFRY ONE BV 4.75% 18-04-31	EUR	800 000	844 743,11	0,27
GRUENENTHAL 6.75% 15-05-30	EUR	800 000	877 806,00	0,28
NEOPHARMED GENTILI 7.125% 08-04-30	EUR	2 000 000	2 150 193,93	0,68
PHOENIX PIB DUTCH FINANCE BV 4.875% 10-07-29	EUR	800 000	833 107,34	0,26
ROSSINI SARL 6.75% 31-12-29	EUR	2 800 000	2 986 942,61	0,95
TEVA PHAR FIN 1.625% 15-10-28	EUR	700 000	646 290,97	0,21
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 3.75% 09-05-27	EUR	1 800 000	1 815 607,50	0,58
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 4.25% 01-03-25	EUR	300 000	301 579,08	0,10
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 6.0% 31-01-25	EUR	900 000	911 590,50	0,29
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7.375% 15-09-29	EUR	2 300 000	2 595 797,57	0,82

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Produits pour l'industrie du bâtiment			**2 139 425,83**	**0,68**
EMERALD DEBT MERGER SUB LLC 6.375% 15-12-30	EUR	2 000 000	2 139 425,83	0,68
Semi-conducteurs et équipements pour fabrication			**2 018 706,30**	**0,64**
INFINEON TECHNOLOGIES AG 2.875% PERP	EUR	2 000 000	2 018 706,30	0,64
Services aux collectivités			**1 536 197,57**	**0,49**
A2A EX AEM 5.0% PERP	EUR	1 500 000	1 536 197,57	0,49
Services aux entreprises			**9 376 202,92**	**2,98**
BANIJAY ENTERTAINMENT SASU 7.0% 01-05-29	EUR	800 000	866 660,89	0,28
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	1 000 000	1 014 726,94	0,32
ELO 5.875% 17-04-28 EMTN	EUR	1 000 000	964 236,10	0,31
ITALMATCH CHEMICALS 10.0% 06-02-28	EUR	1 800 000	1 963 252,00	0,62
LORCA TELECOM BONDCO SAU 4.0% 18-09-27	EUR	2 000 000	1 993 747,78	0,63
RAY FINANCING LLC 6.5% 15-07-31	EUR	1 500 000	1 563 643,21	0,50
RINO MASTROTTO GROUP E3R+4.75% 31-07-31	EUR	1 000 000	1 009 936,00	0,32
Services aux professionnels			**1 158 239,04**	**0,37**
LOTTOMATICA 5.375% 01-06-30	EUR	1 100 000	1 158 239,04	0,37
Services clientèle divers			**6 324 335,59**	**2,01**
INTL GAME TECHNOLOGY 3.5% 15-06-26	EUR	1 200 000	1 210 371,33	0,38
KAPLA E3R+3.5% 31-07-30	EUR	1 900 000	1 916 694,51	0,61
PACHELBEL BID 7.125% 17-05-31	EUR	1 800 000	1 971 789,75	0,63
PAGANINI BID E3RJ+4.25% 30-10-28	EUR	1 200 000	1 225 480,00	0,39
Services de télécommunication diversifiés			**29 659 649,10**	**9,41**
EIRCOM FINANCE 5.75% 15-12-29	EUR	1 500 000	1 572 147,92	0,50
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	1 000 000	1 056 143,63	0,34
ILIAD 5.375% 15-02-29	EUR	1 600 000	1 743 859,94	0,55
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	1 900 000	1 983 749,63	0,63
ILIAD HOLDING SAS 6.875% 15-04-31	EUR	1 250 000	1 362 792,71	0,43
KAIXO BONDCO TELECOM 5.125% 30-09-29	EUR	1 400 000	1 406 818,19	0,45
OPTICS BID 2.875% 28-01-26	EUR	500 000	497 885,16	0,16
OPTICS BID 6.875% 15-02-28	EUR	1 295 000	1 422 642,57	0,45
OPTICS BID 7.875% 31-07-28	EUR	1 500 000	1 715 522,49	0,54
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2.75% 15-04-25	EUR	2 500 000	2 519 783,05	0,80
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6.875% 15-02-28	EUR	2 200 000	2 406 024,26	0,76
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	778 000	889 430,34	0,28
TELEFONICA EUROPE BV 2.376% PERP	EUR	700 000	645 189,10	0,20
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	500 000	488 563,60	0,16
TELEFONICA EUROPE BV 2.88% PERP	EUR	2 400 000	2 315 247,45	0,73
TELEFONICA EUROPE BV 3.875% PERP	EUR	2 600 000	2 593 660,27	0,83
TELEFONICA EUROPE BV 4.375% PERP	EUR	1 000 000	1 026 642,33	0,33
TELEFONICA EUROPE BV 5.7522% PERP	EUR	1 000 000	1 079 968,15	0,34
TELEFONICA EUROPE BV 6.75% PERP	EUR	1 600 000	1 773 221,26	0,56
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	1 000 000	1 160 357,05	0,37
Services de télécommunication mobile			**5 313 115,60**	**1,69**
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	2 400 000	2 256 749,54	0,72
VODAFONE GROUP 2.625% 27-08-80	EUR	1 000 000	980 679,04	0,31

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	500 000	524 967,62	0,17
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	1 400 000	1 550 719,40	0,49
Services financiers diversifiés			**39 148 950,72**	**12,44**
AMBER FIN 6.625% 15-07-29	EUR	1 500 000	1 593 054,17	0,51
ARDAGH METAL PACKAGING FINANCE USA LLC 3.0% 01-09-29	EUR	1 500 000	1 297 720,00	0,41
AROUNDTOWN FINANCE SARL 7.125% PERP	EUR	1 000 000	964 214,17	0,31
AVANTOR FUNDING 3.875% 15-07-28	EUR	1 100 000	1 106 862,01	0,35
AVIS BUDGET FINANCE 7.0% 28-02-29	EUR	1 200 000	1 208 144,67	0,38
AVIS BUDGET FINANCE 7.25% 31-07-30	EUR	650 000	658 356,85	0,21
BUBBLES BID E3R+4.25% 30-09-31	EUR	1 100 000	1 097 866,00	0,35
CT INVESTMENT 6.375% 15-04-30	EUR	2 000 000	2 115 697,50	0,67
DANA FINANCING LUX SARL 8.5% 15-07-31	EUR	1 000 000	1 084 210,56	0,34
DUOMO BID E3R+4.125% 15-07-31	EUR	1 600 000	1 645 863,60	0,52
GRIFOLS ESCROW ISSUER 3.875% 15-10-28	EUR	1 000 000	947 585,69	0,30
INEOS QUATTRO FINANCE 2 8.5% 15-03-29	EUR	2 500 000	2 730 530,56	0,87
NATURGY FINANCE BV 2.374% PERP	EUR	1 100 000	1 078 417,64	0,34
ORGANON CO ORGANON FOREIGN DEBT COI 2.875% 30-04-28	EUR	2 000 000	1 945 627,78	0,62
PRESTIGEBID E3R+3.75% 01-07-29	EUR	1 500 000	1 549 424,63	0,49
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	1 500 000	1 506 327,92	0,48
UPCB FINANCE VII 3.625% 15-06-29	EUR	1 000 000	979 268,47	0,31
UPFIELD BV 6.875% 02-07-29	EUR	1 600 000	1 626 306,27	0,52
VERTICAL HOLD 6.625% 15-07-28	EUR	1 500 000	1 369 163,44	0,43
VIRGIN MEDIA FINANCE 3.75% 15-07-30	EUR	2 600 000	2 364 247,17	0,75
VMED O2 UK FINANCING I 3.25% 31-01-31	EUR	1 000 000	932 896,39	0,30
WINTERSHALL DEA FINANCE 2 BV 2.4985% PERP	EUR	1 400 000	1 352 897,63	0,43
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.5% PERP	EUR	1 400 000	1 324 909,05	0,42
WPAP TELECOM HOLDINGS III BV 5.5% 15-01-30	EUR	1 200 000	1 191 166,67	0,38
ZEGONA FINANCE LC 6.75% 17-07-29	EUR	2 750 000	2 914 580,63	0,94
ZF EUROPE FINANCE BV 2.0% 23-02-26	EUR	1 000 000	980 781,15	0,31
ZF EUROPE FINANCE BV 6.125% 13-03-29	EUR	1 500 000	1 582 830,10	0,50
Services liés aux technologies de l'information			**823 598,67**	**0,26**
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 4.875% 30-10-26	EUR	800 000	823 598,67	0,26
Sociétés commerciales et de distribution			**5 052 598,74**	**1,60**
LOXAM SAS 2.875% 15-04-26	EUR	1 500 000	1 503 217,71	0,47
LOXAM SAS 5.75% 15-07-27	EUR	1 000 000	1 018 320,28	0,32
LOXAM SAS 6.375% 31-05-29	EUR	1 000 000	1 065 492,92	0,34
REXEL 5.25% 15-09-30	EUR	1 400 000	1 465 567,83	0,47
Sociétés d'investissement immobilier cotées (SIIC)			**6 122 769,81**	**1,94**
CITYCON TREASURY BV 1.625% 12-03-28	EUR	650 000	601 985,92	0,19
HEIMSTADEN BOSTAD AB 2.625% PERP	EUR	1 000 000	868 990,34	0,28
HEIMSTADEN BOSTAD AB 3.625% PERP	EUR	1 800 000	1 631 652,30	0,52
UNIBAIL RODAMCO SE 2.875% PERP	EUR	700 000	696 127,42	0,22
UNIBAIL RODAMCO SE 7.25% PERP	EUR	2 000 000	2 324 013,83	0,73

E1. Inventaire des éléments de bilan

Désignation des valeurs par secteur d'activité (*)	Devise	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Soins et autres services médicaux			**1 985 366,25**	**0,63**
EPHIOS SUBCO SA RL 7.875% 31-01-31	EUR	1 800 000	1 985 366,25	0,63
Textiles, habillement et produits de luxe			**1 009 655,62**	**0,32**
VF 4.25% 07-03-29 EMTN	EUR	1 000 000	1 009 655,62	0,32
Transport routier et ferroviaire			**2 427 871,47**	**0,77**
OI EUROPEAN GROUP BV 5.25% 01-06-29	EUR	1 000 000	1 040 778,33	0,33
OI EUROPEAN GROUP BV 6.25% 15-05-28	EUR	1 300 000	1 387 093,14	0,44
TITRES D'OPC			**22 936 643,58**	**7,28**
OPCVM			**22 936 643,58**	**7,28**
Gestion collective			**22 936 643,58**	**7,28**
LAZARD EURO SHORT TERM MONEY MARKET	EUR	10 918	22 936 643,58	7,28
Total			**319 572 601,83**	**101,44**

(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
ITRAXX XOVER S42 V1	-7 000 000	-	-589 787,72	-7 000 000,00
Sous-total 4.		-	**-589 787,72**	**-7 000 000,00**
Total		-	**-589 787,72**	**-7 000 000,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Nature d'engagements	Quantité ou Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)
		Actif	Passif	+/-
1. Futures				
Sous-total 1.		-	-	-
2. Options				
Sous-total 2.		-	-	-
3. Swaps				
Sous-total 3.		-	-	-
4. Autres instruments				
Sous-total 4.		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
G5/A/CHF/EUR/241017	-	-2 685,67	CHF	293 673,54	EUR	-296 359,21	FR0013444056 FR0013444064
G5/A/CHF/EUR/241017	-	-4 792,88	CHF	524 093,90	EUR	-528 886,78	FR0013444056 FR0013444064
G5/A/EUR/CHF/241017	26,13	-	EUR	3 604,61	CHF	-3 578,48	FR0013444056 FR0013444064
Total	**26,13**	**-7 478,55**		**821 372,05**		**-828 824,47**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.

E5. Synthèse de l’inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	319 572 601,83
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-589 787,72
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-7 452,42
Autres actifs (+)	318 466,09
Autres passifs (-)	-4 248 130,10
Passifs de financement (-)	-
Total = actif net	**315 045 697,68**

Libellé de la part	Devise de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	EUR	44 357,015	1 139,48
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	EUR	115 761,008	2 056,50
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	CHF	260,000	1 086,81
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	EUR	20 195,909	1 064,52
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	EUR	37 559,637	109,37
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	CHF	4 716,000	105,91
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	EUR	1,000	115,05

LAZARD EURO CORP HIGH YIELD

COMPTES ANNUELS
29/09/2023

BILAN ACTIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
IMMOBILISATIONS NETTES	**0,00**	**0,00**
DÉPÔTS	**0,00**	**0,00**
INSTRUMENTS FINANCIERS	**223 273 234,44**	**109 227 538,54**
Actions et valeurs assimilées	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	**202 887 710,05**	**98 540 433,40**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	202 887 710,05	98 540 433,40
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	**0,00**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	**20 385 524,39**	**10 532 495,61**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	20 385 524,39	10 532 495,61
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	**0,00**	**154 609,53**
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	154 609,53
Autres instruments financiers	**0,00**	**0,00**
CRÉANCES	**1 398 744,02**	**196 741,69**
Opérations de change à terme de devises	795 699,65	124 933,43
Autres	603 044,37	71 808,26
COMPTES FINANCIERS	**6 143 898,01**	**1 249 195,81**
Liquidités	6 143 898,01	1 249 195,81
TOTAL DE L'ACTIF	**230 815 876,47**	**110 673 476,04**

BILAN PASSIF AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	217 123 674,77	110 196 376,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	109,18	34,32
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-853 122,82	-3 307 774,81
Résultat de l'exercice (a,b)	6 186 880,95	3 036 083,56
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**222 457 542,08**	**109 924 719,73**
** Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**280 958,40**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	280 958,40	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	280 958,40	0,00
DETTES	**8 077 370,96**	**748 751,59**
Opérations de change à terme de devises	804 609,46	125 153,09
Autres	7 272 761,50	623 598,50
COMPTES FINANCIERS	**5,03**	**4,72**
Concours bancaires courants	5,03	4,72
Emprunts	0,00	0,00
TOTAL DU PASSIF	**230 815 876,47**	**110 673 476,04**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Credit Default Swaps		
ITRAXX EUR XOVER S38	0,00	3 000 000,00
ITRAXX EUR XOVER S40	9 000 000,00	0,00
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	27 773,36	2 179,96
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	6 249 851,20	3 877 256,38
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	3 716,54	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (1)	**6 281 341,10**	**3 879 436,34**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	0,32	0,13
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (2)	**0,32**	**0,13**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**6 281 340,78**	**3 879 436,21**
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 223 000,95	1 300 009,06
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**5 058 339,83**	**2 579 427,15**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	1 128 541,12	456 656,41
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**6 186 880,95**	**3 036 083,56**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués à leur prix de marché.

- **Les instruments de type « actions et assimilés »** sont valorisés sur la base du dernier cours connu sur leur marché principal.
Le cas échéant, les cours sont convertis en euros suivant le cours des devises à Paris au jour de l'évaluation (source WM Closing).

- **Les instruments financiers de taux :**
Les instruments de taux sont pour l'essentiel valorisés en mark-to-market, sur la base soit de prix issus de Bloomberg (BGN)® à partir de moyennes contribuées, soit de contributeurs en direct.

Il peut exister un écart entre les valeurs retenues au bilan, évaluées comme indiqué ci-dessus, et les prix auxquels seraient effectivement réalisées les cessions si une part de ces actifs en portefeuille devait être liquidée.

- **Les instruments de types « obligations et assimilés »** sont valorisés sur la base d'une moyenne de prix recueillis auprès de plusieurs contributeurs en fin de journée.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé, sont évalués à leur valeur probable de négociation dont la responsabilité de la société de gestion.
Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

Toutefois, les instruments suivants sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- **Les instruments de types « titres de créance négociables » :**

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est supérieure à 3 mois :**
Les titres de créance négociables faisant l'objet de transactions significatives sont évalués au prix de marché.

En l'absence de transactions significatives, une évaluation de ces titres est faite par application d'une méthode actuarielle, utilisant un taux de référence éventuellement majoré d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Taux de référence	
Tcn en Euro	**Tcn en devises**
Euribor, Swaps OIS et Btf - 3 – 6 – 9 – 12 mois Btan - 18 mois, 2 – 3 –4 – 5 ans	Taux officiels principaux des pays concernés.

- **TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois :**

Les TCN dont la durée de vie résiduelle est égale ou inférieure à 3 mois font l'objet d'une évaluation linéaire. Toutefois, en cas de sensibilité particulière de certains de ces titres au marché, cette méthode ne serait pas appliquée.

- **OPC :**

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue.
Les parts ou actions d'OPC dont la valeur liquidative est publiée mensuellement peuvent être évaluées sur la base de valeurs liquidatives intermédiaires calculées sur des cours estimés.

- **Acquisitions / Cessions temporaires de titres :**

Les titres pris en pension sont évalués à partir du prix de contrat, par l'application d'une méthode actuarielle utilisant un taux de référence (€STR, taux interbanques à 1 ou 2 semaines, EURIBOR 1 à 12 mois) correspondant à la durée du contrat.

Les titres donnés en pension continuent d'être valorisés à leur prix de marché. La dette représentative des titres donnés en pension est calculée selon la même méthode que celle utilisée pour les titres pris en pension.

- **Opérations à terme fermes et conditionnelles :**

Les contrats à terme et les options sont évalués sur la base d'un cours de séance dont l'heure de prise en compte est calée sur celle utilisée pour évaluer les instruments sous-jacents.

Les positions prises sur les marchés à terme fermes ou conditionnels et du gré à gré sont valorisées à leur prix de marché ou à leur équivalent sous-jacent.

- **Les instruments financiers et valeurs non négociés sur un marché réglementé**

Les instruments financiers non négociés sur un marché règlementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

- **Méthodes d'évaluation des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement.
La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise du OCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise du OCP) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.
La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise du OPC).

Swing Pricing

Méthode de calcul

Afin de ne pas pénaliser les actionnaires demeurant dans la Sicav, un facteur d'ajustement sera appliqué à ceux qui souscrivent ou rachètent des montants significatifs de l'encours de la Sicav, ce qui est susceptible de générer pour les actionnaires entrant ou sortant de la Sicav des coûts, qui seraient sinon imputés aux actionnaires présents dans la Sicav. Ainsi, si un jour de calcul de la VL, le total des ordres de souscription / rachats nets des investisseurs sur l'ensemble des catégories de parts du Fonds dépasse un seuil prédéterminé par le délégataire de la gestion financière et déterminé sur la base de critères objectifs en pourcentage de l'actif net du Fonds, la VL doit être ajustée à la hausse ou à la baisse, pour prendre en compte les coûts de réajustement imputables respectivement aux ordres de souscription / rachat nets. La VL de chaque catégorie de parts est calculée séparément mais tout ajustement a, en pourcentage, un impact identique sur l'ensemble des VL de chaque catégorie de parts du Fonds.
Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont déterminés par la société de gestion et revus périodiquement, cette période ne pouvant excéder 6 mois. Ces coûts sont estimés par la société de gestion

sur la base des frais de transaction, des fourchettes d'achat-vente ainsi que des taxes éventuelles applicables au Fonds. Dans la mesure où cet ajustement est lié au solde net des souscriptions / rachats au sein du Fonds, il n'est pas possible de prédire avec exactitude s'il sera fait application du swing pricing à un moment donné dans le futur. Par conséquent, il n'est pas non plus possible de prédire avec exactitude la fréquence à laquelle la société de gestion devra effectuer de tels ajustements, qui ne pourront pas dépasser 2% de la VL. Les investisseurs sont informés que la volatilité de la VL du Fonds peut ne pas refléter uniquement celle des titres détenus en portefeuille en raison de l'application du swing pricing.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation.
Le taux de frais de gestion annuel est appliqué à l'actif brut (égal à l'actif net avant déduction des frais de gestion du jour) diminué des OPC gérés par Lazard Frères Gestion SAS détenus selon la formule ci-après :

Actif brut hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion
x taux de frais de fonctionnement et de gestion
x nb jours entre la VL calculée et la VL précédente
365 (ou 366 les années bissextiles)

Ce montant est alors enregistré au compte de résultat du OPC et versé intégralement à la société de gestion.
La société de gestion effectue le paiement des frais de fonctionnement du OPC et notamment :
de la gestion financière ;
de la gestion administrative et comptable ;
de la prestation du dépositaire ;
des autres frais de fonctionnement :
honoraires des commissaires aux comptes ;
publications légales (Balo, Petites Affiches, etc…) le cas échéant.

Ces frais n'incluent pas les frais de transactions.

Les frais se décomposent de la manière suivante, selon les modalités prévues au règlement :

Détail du calcul de la commission de surperformance :

Frais facturés à l'OPC	Assiette	Part	Taux Barème (TTC maximum)
Frais de gestion financière	Actif net hors OPC gérés par Lazard Frères Gestion	RC EUR	1,50%
		RD EUR	1,50%
		RC H-CHF	1,450%
		PVC EUR	0,60%
		PVD EUR	0,60%
		PVC H-CHF	0,765%
		PC EUR	0,75%
		RVC EUR	1,20%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	Appliqués à toutes les parts	0,035%
Frais indirects (commissions et frais de gestion)	N.A	Appliqués à toutes les parts	Néant
Commissions de mouvement (de 0 à 100 % perçues par la société de gestion et de 0 à 100% perçues par le dépositaire)	Prélèvement maximum sur chaque transaction	Appliquées à toutes les parts	Néant
Commission de sur-performance	Actif net	RC EUR, RD EUR, RC H-CHF, PC EUR	Néant
		PVC EUR, PVD EUR, PVC H-CHF, RVC EUR	15% de la surperformance du FCP par rapport à l'indicateur de référence dans la limite de 2% de l'actif net

La commission de surperformance correspond à des frais variables, et est contingente à la réalisation par l'OPC d'une performance supérieure à celle de son indice de référence sur la période d'observation.
Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est à dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire.

Méthode de calcul
Le calcul du montant de la commission de surperformance est basé sur la comparaison entre la performance de chaque part de l'OPC et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son indice de référence et

enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que l'OPC réel. La surperformance générée par la part de l'OPC à une date donnée s'entend comme étant la différence positive entre l'actif de la part de l'OPC et l'actif de l'OPC fictif à la même date. Si cette différence est négative, ce montant constitue une sous-performance qu'il conviendra de rattraper au cours des années suivantes avant de pouvoir provisionner à nouveau au titre de la commission de surperformance.

Rattrapage des sous-performances et période de référence
Comme précisé dans les guidelines ESMA concernant les commissions de surperformance, « la période de référence est la période au cours de laquelle la performance est mesurée et comparée à celle de l'indice de référence et à l'issue de laquelle, il est possible de réinitialiser le mécanisme de compensation de la sous performance passée. » Cette période est fixée à 5 ans. Cela signifie qu'au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Période d'observation
La première période d'observation commencera avec une durée de douze mois commençant le 01/10/2021. A l'issue de chaque exercice, l'un des deux cas suivants peut se présenter :
• La part de l'OPC est en sous-performance sur la période d'observation. Dans ce cas, aucune commission n'est prélevée, et la période d'observation est prolongée d'un an, jusqu'à un maximum de 5 ans (période de référence). • La part de l'OPC est en surperformance sur la période d'observation. Dans ce cas, la société de gestion perçoit les commissions provisionnées (cristallisation), le calcul est réinitialisé, et une nouvelle période d'observation de douze mois démarre.

Provisionnement
A chaque établissement de la valeur liquidative (VL), la commission de surperformance fait l'objet d'une provision (de 15% de la surperformance) dès lors que la performance de la part de l'OPC est supérieure à celle de l'OPC fictif sur la période d'observation, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante en cas de sous-performance. En cas de rachats en cours de période, la quote-part de provision constituée correspondant au nombre de parts rachetées, sera définitivement acquise et prélevée par le Gestionnaire. Cette commission de surperformance sera plafonnée à 2% de l'actif net de l'actif de la part de l'OPC.

Cristallisation
La période de cristallisation, à savoir la fréquence à laquelle la commission de surperformance provisionnée le cas échéant doit être payée à la société de gestion, est de douze mois.

La première période de cristallisation se terminera le dernier jour de l'exercice se terminant le 30/09/2022.

La commission de surperformance est prélevée même en cas de performance négative de l'OPC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.
Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices

antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	Capitalisation	Capitalisation
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	Capitalisation	Capitalisation

2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/09/2023 EN EUR

	29/09/2023	30/09/2022
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**109 924 719,73**	**103 856 263,44**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	140 067 861,41	38 445 101,30
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-43 137 734,87	-18 771 269,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 185 265,30	1 086 775,07
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 796 092,62	-3 806 511,01
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	927 278,38	322 134,64
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-803 700,49	-444 730,21
Frais de transactions	-7 710,76	-17 096,19
Différences de change	-20 144,08	-1 940,15
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	11 897 617,86	-13 103 737,15
Différence d'estimation exercice N	*2 132 737,43*	*-9 764 880,43*
Différence d'estimation exercice N-1	*9 764 880,43*	*-3 338 856,72*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-435 567,93	154 609,53
Différence d'estimation exercice N	*-280 958,40*	*154 609,53*
Différence d'estimation exercice N-1	*-154 609,53*	*0,00*
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-402 589,68	-374 307,07
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	5 058 339,83	2 579 427,15
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**222 457 542,08**	**109 924 719,73**

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	9 296 311,65	4,18
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	174 396 805,59	78,39
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	19 194 592,81	8,63
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**202 887 710,05**	**91,20**
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**0,00**	**0,00**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	**0,00**	**0,00**
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Crédit	9 000 000,00	4,05
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	**9 000 000,00**	**4,05**
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	**0,00**	**0,00**

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	193 591 398,40	87,02	0,00	0,00	9 296 311,65	4,18	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 143 898,01	2,76
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,03	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	3 916 505,99	1,76	52 109 228,58	23,42	79 547 482,84	35,76	67 314 492,64	30,26
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 143 898,01	2,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 CHF		Devise 2		Devise 3		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	795 699,65	0,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	5,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/09/2023
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	795 699,65
	Souscriptions à recevoir	53 711,77
	Coupons et dividendes en espèces	219 332,60
	Collatéraux	330 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		**1 398 744,02**
DETTES		
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	804 609,46
	Achats à règlement différé	7 046 043,22
	Rachats à payer	12 964,91
	Frais de gestion fixe	114 467,94
	Frais de gestion variable	99 285,43
TOTAL DES DETTES		**8 077 370,96**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-6 678 626,94**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	29 847,010	30 100 999,54
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	29 847,010	30 100 999,54
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	29 847,010	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	39 794,156	71 846 844,81
Parts rachetées durant l'exercice	-6 963,598	-12 560 629,54
Solde net des souscriptions/rachats	32 830,558	59 286 215,27
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	90 771,448	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	260,000	263 531,32
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	260,000	263 531,32
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	260,000	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	3 294,972	3 115 453,94
Parts rachetées durant l'exercice	-313,524	-300 972,85
Solde net des souscriptions/rachats	2 981,448	2 814 481,09
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 259,258	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	353 212,631	34 345 101,47
Parts rachetées durant l'exercice	-309 705,382	-30 276 132,48
Solde net des souscriptions/rachats	43 507,249	4 068 968,99
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	43 972,249	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF		
Parts souscrites durant l'exercice	3 987,000	395 830,33
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	3 987,000	395 830,33
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	5 217,000	
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR		
Parts souscrites durant l'exercice	1,000	100,00
Parts rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des souscriptions/rachats	1,000	100,00
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	79 442,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,73
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	858 788,13
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,66
Frais de gestion variables provisionnés	83 566,65
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	4 953,61
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	1 261,40
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,75
Frais de gestion variables provisionnés	-0,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	111 125,71
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,67
Frais de gestion variables provisionnés	10 650,12
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	114,99
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/09/2023
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	67 937,95
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,35
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	5 159,68
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,39
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	0,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de gestion variables provisionnés	0,06
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,06
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue.»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/09/2023
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/09/2023
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/09/2023
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			20 385 524,39
	FR0011291657	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	20 385 524,39
Instruments financiers à terme			0,00
Total des titres du groupe			**20 385 524,39**

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	109,18	34,32
Résultat	6 186 880,95	3 036 083,56
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
Total	**6 186 990,13**	**3 036 117,88**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	439 384,50	0,00
Total	**439 384,50**	**0,00**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 077 693,97	2 649 040,92
Total	**5 077 693,97**	**2 649 040,92**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	5 414,12	0,00
Total	**5 414,12**	**0,00**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR		
Affectation		
Distribution	546 864,78	383 167,47
Report à nouveau de l'exercice	79,20	91,54
Capitalisation	0,00	0,00
Total	**546 943,98**	**383 259,01**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 259,258	15 277,810
Distribution unitaire	29,95	25,08
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	**0,00**	**0,00**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	104 900,43	1 074,46
Total	**104 900,43**	**1 074,46**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	12 651,46	2 743,49
Total	**12 651,46**	**2 743,49**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	1,67	0,00
Total	**1,67**	**0,00**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/09/2023	30/09/2022
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-853 122,82	-3 307 774,81
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	**-853 122,82**	**-3 307 774,81**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	54 959,94	0,00
Total	**54 959,94**	**0,00**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-791 709,31	-2 907 595,76
Total	**-791 709,31**	**-2 907 595,76**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 688,01	0,00
Total	**5 688,01**	**0,00**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-87 569,61	-418 426,32
Total	**-87 569,61**	**-418 426,32**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-20 717,66	-1 260,05
Total	**-20 717,66**	**-1 260,05**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-13 774,33	19 507,32
Total	**-13 774,33**	**19 507,32**

	29/09/2023	30/09/2022
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	0,14	0,00
Total	**0,14**	**0,00**

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Actif net Global en EUR	**103 076 052,17**	**107 799 225,96**	**103 856 263,44**	**109 924 719,73**	**222 457 542,08**
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	30 737 287,79
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	29 847,010
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	1 029,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	1,84
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	14,72
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR en EUR					
Actif net	90 719 274,60	95 878 699,64	91 036 777,36	95 924 815,69	168 474 790,52
Nombre de titres	52 672,000	55 351,000	48 177,619	57 940,890	90 771,448
Valeur liquidative unitaire	1 722,34	1 732,19	1 889,60	1 655,56	1 856,03
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-10,55	-34,56	75,13	-50,18	-8,72
Capitalisation unitaire sur résultat	49,58	46,74	51,02	45,71	55,93
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	0,00	0,00	0,00	0,00	261 894,94
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	260,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	0,00	0,00	0,00	1 007,28
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	21,87
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	20,82

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021	30/09/2022	29/09/2023
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR en EUR					
Actif net	12 356 777,57	11 920 526,32	12 517 716,80	13 842 965,78	18 064 251,97
Nombre de titres	12 066,000	11 912,000	11 773,000	15 277,810	18 259,258
Valeur liquidative unitaire	1 024,09	1 000,71	1 063,25	906,08	989,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-6,37	-19,94	42,42	-27,38	-4,79
Distribution unitaire sur résultat	29,79	27,46	28,94	25,08	29,95
Crédit d'impôt unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	37 303,32	41 572,09	4 378 414,96
Nombre de titres	0,00	0,00	365,000	465,000	43 972,249
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	102,20	89,40	99,57
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	2,09	-2,70	-0,47
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	1,31	2,31	2,38
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF en CHF					
Actif net en CHF	0,00	0,00	285 914,15	111 236,06	515 553,98
Nombre de titres	0,00	0,00	2 760,000	1 230,000	5 217,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	0,00	0,00	103,59	90,43	98,82
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	0,00	0,00	3,68	15,85	-2,64
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,00	0,00	1,14	2,23	2,42
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR en EUR					
Actif net	0,00	0,00	0,00	0,00	103,20
Nombre de titres	0,00	0,00	0,00	0,00	1,000
Valeur liquidative unitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	103,20
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,14
Capitalisation unitaire sur résultat	0,00	0,00	0,00	0,00	1,67

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYER 2.375% 12-11-79	EUR	1 000 000	956 854,26	0,43
BAYER 3.125% 12-11-79	EUR	700 000	630 668,74	0,28
BAYER 5.375% 25-03-82	EUR	500 000	460 909,93	0,21
BAYER AUTRE V 25-03-82	EUR	600 000	563 330,16	0,25
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 4.375% 15-01-28	EUR	200 000	184 778,83	0,08
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7.5% 15-05-30	EUR	1 200 000	1 239 860,79	0,56
CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL GMBH 3.5% 11-02-27	EUR	1 100 000	1 010 016,33	0,46
DEUT LU 2.875 02-25	EUR	1 400 000	1 379 450,11	0,62
DEUT LU 2.875 05-27	EUR	500 000	461 786,13	0,21
DEUTSCHE LUFTHANSA AG	EUR	1 300 000	1 235 480,79	0,55
DEUTSCHE LUFTHANSA AG AUTRE R+0.0% 12-08-75	EUR	1 000 000	966 457,77	0,43
DOUGLAS 6.0% 08-04-26	EUR	1 700 000	1 701 126,74	0,77
GRUENENTHAL 6.75% 15-05-30	EUR	800 000	836 776,00	0,37
HP PELZER 9.5% 01-04-27	EUR	1 000 000	934 104,13	0,42
INFI TE 2.875 PERP	EUR	1 300 000	1 261 451,23	0,57
INFI TE 3.625 PERP	EUR	500 000	469 906,54	0,21
NIDDA HEALTHCARE HOLDING AG 7.5% 21-08-26	EUR	2 000 000	2 082 380,00	0,94
NOVE SH 3.375 04-29	EUR	600 000	529 020,00	0,23
PRESTIGEBID E3R+6.0% 15-07-27	EUR	1 200 000	1 240 756,00	0,56
REBECCA BID 5.75% 15-07-25	EUR	800 000	806 618,67	0,36
SCHAEFFLER AG 3.375% 12-10-28	EUR	1 300 000	1 220 807,65	0,55
THYSSENKRUPP AG 2.875% 22-02-24	EUR	700 000	707 413,05	0,32
ZF FINANCE 3.75% 21-09-28 EMTN	EUR	1 700 000	1 532 982,66	0,69
ZF FINANCE 5.75% 03-08-26 EMTN	EUR	700 000	706 659,33	0,32
ZF FINANCE GMBH	EUR	1 000 000	905 832,90	0,41
TOTAL ALLEMAGNE			**24 025 428,74**	**10,80**
AUTRICHE				
BENTELER INTL 9.375% 15-05-28	EUR	800 000	842 800,41	0,38
TOTAL AUTRICHE			**842 800,41**	**0,38**
BELGIQUE				
SARENS FINANCE COMPANY NV 5.75% 21-02-27	EUR	1 000 000	885 798,33	0,40
SOLVAY 2.5% PERP	EUR	1 400 000	1 320 600,11	0,59
TOTAL BELGIQUE			**2 206 398,44**	**0,99**
ESPAGNE				
CELL FI 1.25 01-29	EUR	1 100 000	929 360,69	0,42
CELL FI 2.25 04-26	EUR	1 000 000	955 686,72	0,43
CELLNEX FINANCE 1.0% 15-09-27	EUR	1 700 000	1 475 518,07	0,66
CELLNEX FINANCE 1.5% 08-06-28	EUR	1 000 000	869 790,08	0,39
CELL TE 1.75 10-30	EUR	1 500 000	1 245 684,14	0,56
CELL TE 1.875 06-29	EUR	1 200 000	1 026 464,07	0,46
EDREAMS ODIGEO 5.5% 15-07-27	EUR	800 000	761 193,33	0,34
GRIFOLS 1.625% 15-02-25	EUR	1 300 000	1 259 663,17	0,57
GRIFOLS 3.2% 01-05-25	EUR	1 000 000	978 336,11	0,44
GRIFOLS ESCROW ISSUER 3.875% 15-10-28	EUR	1 600 000	1 390 573,33	0,63

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LORC TE 4.0 09-27	EUR	2 000 000	1 867 430,00	0,84
MASARIA INVESTMENTS SAU E3R+7.5% 31-03-28	EUR	700 000	727 353,20	0,32
TOTAL ESPAGNE			**13 487 052,91**	**6,06**
ETATS-UNIS				
ARDA ME 2.0 09-28	EUR	1 400 000	1 176 450,33	0,53
AVAN FU 3.875 07-28	EUR	1 400 000	1 302 365,17	0,59
BALL 0.875% 15-03-24	EUR	500 000	492 742,53	0,22
BELDEN CDT 3.375% 15-07-27	EUR	1 000 000	940 202,50	0,42
BELDEN CDT 3.875% 15-03-28	EUR	1 000 000	934 252,50	0,42
CARNIVAL CORPORATION 7.625% 01-03-26	EUR	800 000	795 186,22	0,36
CATALENT PHARMA SOLUTIONS 2.375% 01-03-28	EUR	1 000 000	840 681,11	0,37
COTY 3.875% 15-04-26	EUR	1 100 000	1 095 763,17	0,50
COTY 5.75% 15-09-28	EUR	800 000	807 539,56	0,37
FORD MO 1.744 07-24	EUR	900 000	880 750,28	0,40
FORD MO 3.021 03-24	EUR	400 000	403 958,46	0,18
FORD MO 6.125 05-28	EUR	500 000	526 793,16	0,24
FORD MOTOR CREDIT 3.25% 15-09-25	EUR	500 000	483 336,68	0,21
GRAP PA 2.625 02-29	EUR	800 000	702 236,67	0,32
HUNT INTL LLC 4.25% 01-04-25	EUR	600 000	595 080,67	0,27
INTL GA 3.5 06-26	EUR	1 700 000	1 645 064,50	0,74
IQVIA 1.75% 15-03-26	EUR	500 000	467 165,00	0,21
LEVI STRAUSS CO 3.375% 15-03-27	EUR	600 000	566 524,50	0,25
NETFLIX INC 4.625% 15-05-29	EUR	700 000	719 774,42	0,33
ORGA CO 2.875 04-28	EUR	2 300 000	2 013 026,13	0,90
QUINTILES IMS 2.25% 15-01-28	EUR	1 700 000	1 504 372,50	0,68
QUINTILES IMS 2.875% 15-06-28	EUR	1 300 000	1 173 796,00	0,52
SCIL IV LLC SCIL USA HOLDINGS LLC 9.5% 15-07-28	EUR	1 100 000	1 150 234,56	0,52
SILGAN 2.25% 01-06-28	EUR	1 500 000	1 286 062,50	0,57
SPEC BRAN 4.0% 01-10-26	EUR	800 000	772 174,86	0,34
WMG ACQ 2.75 07-28	EUR	500 000	454 019,17	0,21
WMG ACQUISITION 2.25% 15-08-31	EUR	1 200 000	938 601,96	0,42
TOTAL ETATS-UNIS			**24 668 155,11**	**11,09**
FINLANDE				
CASTELLUM HELSINKI FINANCE 0.875% 17-09-29	EUR	1 300 000	939 779,77	0,43
TOTAL FINLANDE			**939 779,77**	**0,43**
FRANCE				
ACCOR 2.375% 29-11-28	EUR	1 500 000	1 374 541,64	0,62
ACCOR 4.375% PERP	EUR	600 000	607 438,52	0,27
ACCOR SA 2.625% PERP	EUR	800 000	770 206,82	0,35
AIR FR KLM 1.875% 16-01-25	EUR	800 000	773 652,93	0,35
AIR FR KLM 8.125% 31-05-28	EUR	1 200 000	1 286 429,18	0,58
ALTICE FRANCE 2.125% 15-02-25	EUR	500 000	474 149,74	0,21
ALTICE FRANCE 2.5% 15-01-25	EUR	1 200 000	1 153 634,00	0,52
ATOS SE 1.0% 12-11-29	EUR	400 000	236 773,64	0,10
ATOS SE 1.75% 07-05-25	EUR	900 000	756 678,89	0,34
BANI GR 6.5 03-26	EUR	600 000	598 390,67	0,27
BURGER KING FRANCE SAS E3R+4.75% 01-11-26	EUR	1 200 000	1 222 081,50	0,55
COMPAGNIE GLE DE GEOPHYSIQUE 7.75% 01-04-27	EUR	900 000	839 989,50	0,38

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
CROW EURO HOL 2.625% 30-09-24	EUR	500 000	490 671,88	0,22
CROW EURO HOL 3.375% 15-05-25	EUR	500 000	495 221,25	0,22
CROWN EU HLD 5.0% 15-05-28	EUR	1 000 000	1 016 485,00	0,46
EDF 4.0% PERP	EUR	1 000 000	1 015 590,41	0,46
EDF 5% 31/12/2099	EUR	1 500 000	1 489 611,78	0,67
EDF 7.5% PERP EMTN	EUR	2 200 000	2 380 255,49	1,07
ELEC DE FRAN 5.375% PERP EMTN	EUR	1 200 000	1 216 857,95	0,54
ELIS EX 1.0 04-25	EUR	700 000	666 050,00	0,30
ELIS EX 4.125 05-27	EUR	1 000 000	995 892,05	0,45
ELIS EX HOLDELIS 2.875% 15-02-26	EUR	500 000	485 060,72	0,22
FAURECIA 3.125% 15-06-26	EUR	300 000	286 405,50	0,13
FORVIA 2.625% 15-06-25	EUR	400 000	389 770,00	0,18
FORVIA 2.75% 15-02-27	EUR	300 000	273 447,00	0,12
FORVIA 3.75% 15-06-28	EUR	1 500 000	1 367 145,00	0,61
FORVIA 7.25% 15-06-26	EUR	2 000 000	2 111 480,00	0,95
GETLINK 3.5% 30-10-25	EUR	1 300 000	1 280 073,17	0,58
ILIAD 1.875% 25-04-25	EUR	900 000	867 080,66	0,39
ILIAD 2.375% 17-06-26	EUR	900 000	838 478,88	0,37
ILIAD 5.375% 14-06-27	EUR	2 100 000	2 082 194,58	0,93
ILIAD HOLDING SAS 5.625% 15-10-28	EUR	700 000	671 265,00	0,30
IM GROUP SAS 8.0% 01-03-28	EUR	900 000	740 281,50	0,34
LOXAM SAS 2.875% 15-04-26	EUR	1 000 000	934 955,00	0,42
LOXAM SAS 3.25% 14-01-25	EUR	500 000	492 730,00	0,22
NEXANS 5.5% 05-04-28	EUR	800 000	838 591,56	0,38
ORANO 5.375% 15-05-27 EMTN	EUR	700 000	723 888,88	0,32
PARTS EUROPE 6.5% 16-07-25	EUR	350 000	355 051,67	0,16
RENAULT 1.25% 24-06-25 EMTN	EUR	500 000	471 364,73	0,21
RENAULT 2.5% 01-04-28 EMTN	EUR	1 000 000	907 566,61	0,41
RENAULT 2.5% 02-06-27 EMTN	EUR	1 500 000	1 373 942,46	0,62
RENAULT SA	EUR	1 000 000	936 880,68	0,42
REXEL 2.125% 15-06-28	EUR	1 000 000	887 360,00	0,40
REXEL 5.25% 15-09-30	EUR	1 500 000	1 489 847,50	0,67
SFR GROUP 5.875% 01-02-27	EUR	600 000	524 464,83	0,24
SPCM 2.625% 01-02-29	EUR	1 400 000	1 248 456,08	0,56
TERE FI 7.25 04-28	EUR	1 300 000	1 371 589,30	0,62
TERE FI 7.5 10-25	EUR	1 300 000	1 365 604,50	0,61
VALEO 1.0% 03-08-28 EMTN	EUR	1 900 000	1 566 600,67	0,70
VALEO 5.375% 28-05-27 EMTN	EUR	500 000	509 986,41	0,23
VALLOUREC 8.5% 30-06-26	EUR	2 700 000	2 813 364,00	1,26
TOTAL FRANCE			**50 065 529,73**	**22,50**
IRLANDE				
ARDAGH PACKAGING FIN PLC ARDAGH HLDGS 2.125% 15-08-26	EUR	700 000	628 740,58	0,29
TOTAL IRLANDE			**628 740,58**	**0,29**
ISLE OF MAN				
PLAYTECH 5.875% 28-06-28	EUR	1 300 000	1 305 635,96	0,58
TOTAL ISLE OF MAN			**1 305 635,96**	**0,58**
ITALIE				
ALMAVIVA THE ITALIAN INNOVATION 4.875% 30-10-26	EUR	800 000	792 611,00	0,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ATLA EX 1.625% 03-02-25 EMTN	EUR	800 000	777 295,18	0,35
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 12-02-28	EUR	300 000	263 570,75	0,12
ATLANTIA EX AUTOSTRADE 1.875% 13-07-27	EUR	500 000	450 777,91	0,20
AUTO PE 1.625 01-28	EUR	900 000	803 699,69	0,36
AUTOSTRADE PER L ITALILIA 1.875% 26-09-29	EUR	500 000	423 264,30	0,19
ENEL 6.375% PERP EMTN	EUR	600 000	615 609,15	0,27
FIBER BID 11.0% 25-10-27	EUR	1 000 000	1 071 521,67	0,48
GAMENET GROUP E3R+4.125% 01-06-28	EUR	500 000	509 361,06	0,23
LEATHER 2 E3R+4.5% 30-09-28	EUR	800 000	778 135,95	0,35
LOTTOMATICA 9.75% 30-09-27	EUR	1 000 000	1 101 470,00	0,50
PAGANINI BID E3RJ+4.25% 30-10-28	EUR	1 200 000	1 218 413,33	0,55
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.625% 18-01-29	EUR	1 200 000	956 539,56	0,43
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 7.875% 31-07-28	EUR	1 000 000	1 054 113,61	0,47
TELE IT 2.75 04-25	EUR	2 200 000	2 134 777,39	0,96
TELE IT 4.0 04-24	EUR	547 000	554 650,17	0,25
TELE IT 6.875 02-28	EUR	1 708 000	1 737 811,79	0,78
TIM SPA 2.875% 28-01-26 EMTN	EUR	500 000	477 349,62	0,21
TOTAL ITALIE			**15 720 972,13**	**7,06**
LUXEMBOURG				
ALTICE FINANCING 2.25% 15-01-25	EUR	700 000	693 395,50	0,31
ALTICE FINANCING 3.0% 15-01-28	EUR	500 000	425 625,00	0,19
ARENA LUXEMBOURG FINANCE SARL 1.875% 01-02-28	EUR	1 410 000	1 174 416,03	0,53
CIDRON AIDA FINCO SARL 5.0% 01-04-28	EUR	700 000	636 217,94	0,29
CIRSA FINANCE INTL SARL 10.375% 30-11-27	EUR	800 000	867 834,00	0,39
DANA FI 3.0 07-29	EUR	1 000 000	788 066,74	0,35
DANA FINANCING LUX SARL 8.5% 15-07-31	EUR	500 000	523 344,17	0,24
EUROFINS SCIENTIFIC 3.25% PERP	EUR	1 146 000	1 090 590,12	0,49
EURO SC 4.75 09-30	EUR	550 000	547 351,25	0,24
EURO SC 6.75 PERP	EUR	950 000	956 796,55	0,43
GOLDEN GOOSE E3R+4.875% 14-05-27	EUR	800 000	810 853,42	0,36
HSE FINANCE SARL 5.625% 15-10-26	EUR	1 300 000	715 687,53	0,32
HT TROPLAST 9.375% 15-07-28	EUR	700 000	721 158,15	0,32
INPOST 2.25% 15-07-27	EUR	1 200 000	1 050 426,00	0,47
MATT TE 3.125 09-26	EUR	1 200 000	1 121 847,00	0,51
ROSSINI SARL 6.75% 30-10-25	EUR	600 000	618 874,50	0,28
SES 3.5% 14-01-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 438 999,93	0,65
TUI CRUISES 6.5% 15-05-26	EUR	1 000 000	972 476,67	0,44
TOTAL LUXEMBOURG			**15 153 960,50**	**6,81**
NORVEGE				
ADEVINTA A 3.0% 15-11-27	EUR	1 000 000	990 350,00	0,44
TOTAL NORVEGE			**990 350,00**	**0,44**
PAYS-BAS				
ABER FI 3.248 PERP	EUR	1 900 000	1 779 380,35	0,80
DUFRY ONE BV 2.0% 15-02-27	EUR	2 600 000	2 309 961,33	1,04
ENERGIZER GAMMA ACQ 3.5% 30-06-29	EUR	1 200 000	975 698,00	0,44
GAS NATU FENOSA 3.375% 29-12-99	EUR	900 000	898 198,67	0,40
GOOD DU 2.75 08-28	EUR	600 000	500 374,00	0,22
HEIMSTADEN BOSTAD AB 1.375% 03-03-27	EUR	400 000	326 047,85	0,15

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
HEIMSTADEN BOSTAD TREASURY BV 0.75% 06-09-29	EUR	700 000	460 861,30	0,20
IPD 3 BV 8.0% 15-06-28	EUR	1 000 000	1 036 448,72	0,47
KPN 6.0% PERP	EUR	500 000	531 006,85	0,24
NATURGY FINANCE BV 2.374% PERP	EUR	1 000 000	900 339,12	0,41
OI EURO 6.25 05-28	EUR	700 000	729 349,06	0,33
OI EUROPEAN GROUP BV 2.875% 15-02-25	EUR	400 000	391 749,33	0,18
PPF ARENA 2.125% 31-01-25 EMTN	EUR	900 000	882 759,33	0,39
REPS IN 2.5 PERP	EUR	600 000	538 373,80	0,24
REPS IN 3.75 PERP	EUR	400 000	381 298,13	0,17
REPSOL INTERNATIONAL FINANCE BV 4.5% 25-03-75	EUR	500 000	504 248,28	0,23
SM MTH AUTO GRP 1.8% 06-07-24	EUR	900 000	876 991,50	0,40
SUDZUCKER AKTIENGESELLSCHAFT 5.125% 31-10-27	EUR	800 000	855 898,79	0,39
TELE EU 2.88 PERP	EUR	500 000	432 670,94	0,19
TELE EU 3.875 PERP	EUR	1 900 000	1 770 352,77	0,79
TELE EU 4.375 PERP	EUR	1 000 000	1 005 790,71	0,45
TELEFONICA EUROPE BV 2.502% PERP	EUR	500 000	442 641,23	0,20
TELEFONICA EUROPE BV 7.125% PERP	EUR	1 800 000	1 963 421,14	0,89
TEVA PH 3.75 05-27	EUR	1 300 000	1 200 257,50	0,54
TEVA PH 4.375 05-30	EUR	500 000	437 595,00	0,20
TEVA PH 6.0 01-25	EUR	900 000	915 435,00	0,41
TEVA PH 7.375 09-29	EUR	1 800 000	1 841 440,50	0,82
TEVA PHAR FIN 1.875% 31-03-27	EUR	500 000	433 261,84	0,20
TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 4.25% 01-03-25	EUR	300 000	296 787,31	0,13
UNITED GROUP BV 4.0% 15-11-27	EUR	900 000	801 358,50	0,36
UPC HOLDING BV 3.875% 15-06-29	EUR	1 000 000	836 491,67	0,38
WINT DE 2.499 PERP	EUR	700 000	615 635,91	0,28
WINTERSHALL DEA FINANCE BV 3.5% PERP	EUR	900 000	742 599,99	0,33
ZF EURO 6.125 03-29	EUR	800 000	804 109,60	0,36
ZF EUROPE FINANCE BV 2.0% 23-02-26	EUR	1 000 000	930 104,38	0,42
ZIGGO BOND COMPANY BV 3.375% 28-02-30	EUR	2 300 000	1 717 588,25	0,77
TOTAL PAYS-BAS			**32 066 526,65**	**14,42**
POLOGNE				
CANPACK SA EASTERN PA LAND INVEST HLDG 2.375% 01-11-27	EUR	1 300 000	1 135 755,11	0,51
TOTAL POLOGNE			**1 135 755,11**	**0,51**
PORTUGAL				
ENER DE 5.943 04-83	EUR	900 000	917 268,71	0,41
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 1.7% 20-07-80	EUR	900 000	836 161,75	0,38
ENERGIAS DE PORTUGAL EDP 4.496% 30-04-79	EUR	1 800 000	1 826 690,90	0,82
TOTAL PORTUGAL			**3 580 121,36**	**1,61**
ROYAUME-UNI				
ICELAND BOND E3R+5.5% 15-12-27	EUR	1 000 000	1 005 467,78	0,46
INEOS QUATTRO FINANCE 1 3.75% 15-07-26	EUR	500 000	451 182,50	0,21
INTL CO 2.75 03-25	EUR	1 100 000	1 076 626,35	0,48
INTL CO 3.75 03-29	EUR	800 000	711 973,70	0,33
JAGU LA 5.875 11-24	EUR	800 000	819 696,67	0,36
JAGU LA 6.875 11-26	EUR	1 300 000	1 343 626,92	0,61
NOMA FO 2.5 06-28	EUR	1 700 000	1 492 568,83	0,67
ROLLS ROYCE 4.625% 16-02-26	EUR	1 400 000	1 393 816,47	0,62

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
VMED O2 3.25 01-31	EUR	500 000	415 033,33	0,19
VODAFONE GROUP 4.2% 03-10-78	EUR	500 000	461 745,00	0,20
VODAFONE GROUP 6.5% 30-08-84	EUR	1 400 000	1 422 943,55	0,64
VODA GR 2.625 08-80	EUR	1 000 000	916 563,69	0,41
YULE CATTO AND 3.875% 01-07-25	EUR	1 100 000	1 065 012,06	0,48
TOTAL ROYAUME-UNI			**12 576 256,85**	**5,66**
SUEDE				
APOLLO SWEDISH BIDCO AB E3R+5.0% 05-07-29	EUR	800 000	817 431,64	0,37
DOME GR 3.0 05-26	EUR	1 300 000	1 237 555,99	0,56
VERI HO 9.25 10-27	EUR	1 300 000	1 439 258,17	0,64
TOTAL SUEDE			**3 494 245,80**	**1,57**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**202 887 710,05**	**91,20**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**202 887 710,05**	**91,20**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	EUR	10 087	20 385 524,39	9,17
TOTAL FRANCE			**20 385 524,39**	**9,17**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**20 385 524,39**	**9,17**
TOTAL Organismes de placement collectif			**20 385 524,39**	**9,17**
Instruments financier à terme				
Autres instruments financiers à terme				
Credit Default Swap				
ITRAXX EUR XOVER S40	EUR	-9 000 000	-280 958,40	-0,13
TOTAL Credit Default Swap			**-280 958,40**	**-0,13**
TOTAL Autres instruments financiers à terme			**-280 958,40**	**-0,13**
TOTAL Instruments financier à terme			**-280 958,40**	**-0,13**
Créances			**1 398 744,02**	**0,63**
Dettes			**-8 077 370,96**	**-3,63**
Comptes financiers			**6 143 892,98**	**2,76**
Actif net			**222 457 542,08**	**100,00**

Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR	**EUR**	**18 259,258**	**989,32**
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC H-CHF	**CHF**	**5 217,000**	**98,82**
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RC EUR	**EUR**	**43 972,249**	**99,57**
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC H-CHF	**CHF**	**260,000**	**1 007,28**
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVC EUR	**EUR**	**90 771,448**	**1 856,03**
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PC EUR	**EUR**	**29 847,010**	**1 029,82**
Parts LAZARD EURO CORP HIGH YIELD RVC EUR	**EUR**	**1,000**	**103,20**

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part LAZARD EURO CORP HIGH YIELD PVD EUR

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	546 864,78	EUR	29,95	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,00		0,00	
Revenus non déclarables et non imposables	0,00		0,00	
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values	0,00		0,00	
TOTAL	546 864,78	EUR	29,95	EUR

7. ANNEXE(S)

Communication périodique pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit : Lazard Euro Corp High Yield

Identifiant d'entité juridique : 969500XN3O75778CSU79

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause pas de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier investit appliquent des bonnes pratiques de gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ Oui

☒ Non

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** :%

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** :%

☒ Il **promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif l'investissement durable, il présentait une proportion de 32,71% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental et réalisé dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques (E/S) mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie d'investissement, de l'analyse des titres et du processus d'intégration ESG décrit ci-dessous, le portefeuille promeut les caractéristiques environnementales suivantes :

Politique environnementale :
• Intégration par les entreprises des facteurs environnementaux adaptés au secteur, à l'implantation géographique et à tout autre facteur matériel pertinent
• Élaboration d'une stratégie et d'un système de management environnemental
• Élaboration d'une stratégie climatique

Maîtrise des impacts environnementaux :
• Limitation et adaptation au réchauffement climatique
• Gestion responsable de l'eau et des déchets
• Préservation de la biodiversité

Gestion de l'impact environnemental des produits et services :
• Écoconception des produits et services
• Innovation environnementale

ainsi que les caractéristiques sociales suivantes :

Respect des droits humains :
• Prévention des situations de violations des droits humains
• Respect du droit à la sûreté et à la sécurité des personnes
• Respect de la vie privée et protection des données

Gestion des ressources humaines :
• Dialogue social constructif
• Formation et gestion des carrières favorables au développement humain
• Promotion de la diversité
• Santé, sécurité et bien-être au travail

Gestion de la chaîne de valeur :
• Gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement
• Qualité, sécurité et traçabilité des produits

Ce produit n'utilise pas d'indice spécifique pour déterminer son alignement aux caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

La réalisation des caractéristiques environnementales et sociales promues par ce produit est mesurée par des indicateurs de durabilité. Leur description figure ci-dessous.

Au niveau de la valorisation dans le modèle d'analyse interne :
L'analyse ESG des titres détenus en direct se fonde sur un modèle propriétaire qui repose sur une grille ESG interne. À partir des différentes données fournies par nos partenaires ESG (agences d'analyse extra-financière, prestataires externes...), des rapports annuels des entreprises et des échanges directs avec celles-ci, les analystes responsables du suivi de chaque valeur établissent une note ESG interne.

Cette note résulte d'une approche à la fois quantitative (intensité énergétique, taux de rotation du personnel, taux d'indépendance du Conseil...) et qualitative (solidité de la politique environnementale, stratégie en matière d'emploi, compétence des administrateurs...).

Chaque pilier E, S et G est noté entre 1 et 5 à partir d'au minimum cinq indicateurs-clés pertinents par dimension.

Ces notations ESG internes sont intégrées aux modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion actions et au processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

Évolution du score ESG

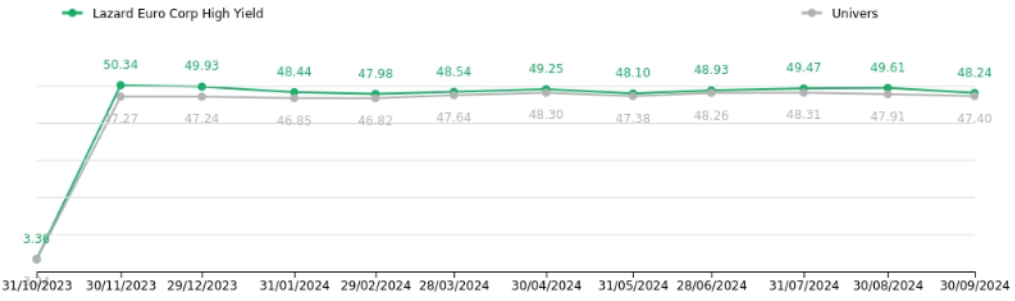

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index Total Return EUR

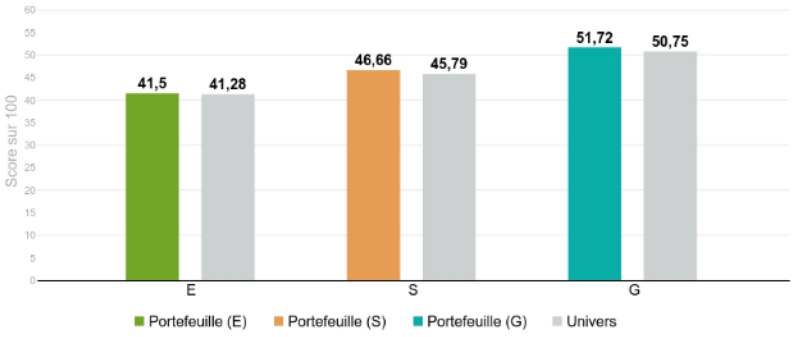

... et par rapport aux périodes précédentes ?

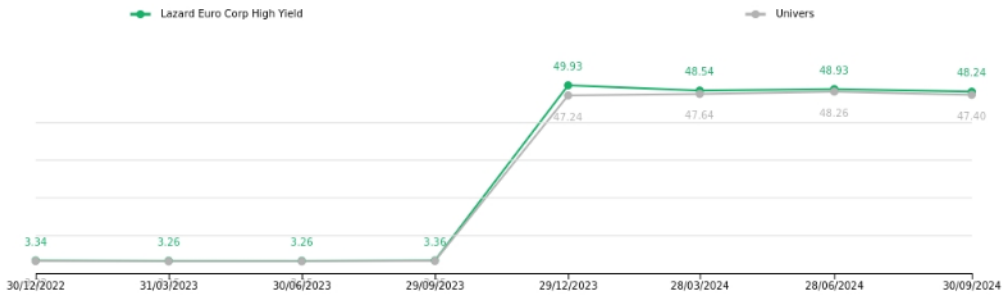

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-il contribué ?

La définition de l'investissement durable au sens de SFDR se fonde sur la sélection d'indicateurs qui manifestent d'une contribution substantielle à un ou plusieurs objectifs en matière environnementale ou sociale, étant entendu que ces investissements ne doivent pas causer de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Les indicateurs environnementaux retenus sont les suivants :
- Empreinte carbone (PAI 2)
- Intensité carbone (PAI 3)
- Augmentation implicite de température (ITR)
- Nombre de brevets « bas carbone » détenus

Les indicateurs en matière sociale retenus sont les suivants :
- % de femmes dans le management exécutif
- Nombre d'heures de formation pour les employés
- Couverture des avantages sociaux
- Politiques de diversité par le management

La contribution substantielle se mesure par l'application de seuils par indicateur.
D'autres critères sont susceptibles d'être utilisés pour certaines entreprises de petite capitalisation en fonction des données disponibles.

Le tableau ci-dessous présente les règles (objectifs) fixées pour chaque indicateur ainsi que le résultat obtenu sur la période écoulée. Le résultat est la part moyenne du portefeuille investi dans les entreprises respectant ces critères, calculée sur une base trimestrielle. La part moyenne est calculée selon les positions moyennes constatées sur la période écoulée, couplées avec les données extra-financières en date de valeur de fin de période.

	Règle	Part moyenne du portefeuille
Empreinte carbone en M	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	0,01%
Intensité carbone	Comprise dans les 20% les plus faibles du secteur	0,01%
Consommation d'énergie renouvelable	Comprise dans les 20% les plus faibles de l'univers de référence	0,25%
Intensité énergétique	Comprise dans les 20% les plus faibles de l'univers de référence	--
Part des déchets utilisés réemployés, recyclés ou valorisés	Comprise dans les 20% les plus faibles de l'univers de référence	--
Part des activités bénéficiant d'une certification de qualité (ISO 14001 par ex.)	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	--
% femmes dans le management exécutif	≤25%	0,88%
Nombre heures de formation pour les salariés	Comprise dans les 20% les plus élevés de l'univers de référence	0,22%
Taux d'absentéisme pour maladie et accident du travail	Comprise dans les 20% les plus faibles de l'univers de référence	0,22%
Ecart de rémunération selon le genre du salarié	Comprise dans les 20% les plus faibles de l'univers de référence	--
Engagement dans la promotion du dialogue social	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	--
Niveau d'implication dans le Pacte Mondial des Nations Unies	Voir présentation investissement durable www.lazardfreresgestion.fr	1,01%

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

L'absence de préjudice important est évaluée sur la base de l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR. En cas de couverture insuffisante de l'univers d'investissement pour certains indicateurs, des critères de substitution peuvent être exceptionnellement utilisés. Cette substitution est soumise au contrôle indépendant du département des Risques et de la Conformité. Les indicateurs de substitution sont également présentés sur le site internet de Lazard Frères Gestion à la rubrique "méthodologie de l'investissement durable" : www.lazardfreresgestion.fr/FR/ESG-ISR/Notre-approche_147.html#section05."

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs des principales incidences négatives en matière de durabilité (PAI) sont pris en compte à deux niveaux :
• d'une part, ils sont intégrés à l'analyse interne de chaque titre suivi, effectuée par nos analystes-gestionnaires dans les grilles internes d'analyse ESG.
• de plus, ils sont utilisés pour évaluer la part d'investissements durables.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ?

Le respect de garanties minimales en matière de droits du travail et de droits de l'homme (principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme) et des huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail est un indicateur clé pour vérifier que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

Nous vérifions donc si l'entreprise applique une politique de due diligence en matière de droits du travail selon les huit conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (PAI 10) dans le cadre de notre process DNSH. Nous nous assurons également que les investissements réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance, en suivant une note de gouvernance d'un fournisseur de donnée et la note interne sur le pilier Gouvernance.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer du préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout autre investissement durable ne doit pas non plus causer de préjudice important aux objectifs environnementaux ou sociaux.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le modèle propriétaire d'analyse ESG des entreprises présentes en portefeuille prend en compte l'ensemble des indicateurs relatifs aux principales incidences négatives des entreprises en matière de durabilité (PAI).

Ces indicateurs sont intégrés aux grilles internes qui permettent la notation ESG du titre, prise en compte dans les modèles de valorisation par l'intermédiaire du Bêta utilisé pour définir le coût moyen pondéré du capital pour la gestion Actions et dans le processus de sélection des émetteurs et dans la détermination de leur poids en portefeuille pour la gestion obligataire.

De plus, comme précisé ci-dessus, l'ensemble des indicateurs PAI listés au tableau 1 de l'annexe I des Regulatory Technical Standards du Règlement SFDR est pris en compte dans la définition de l'investissement durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : Du 01/10/2023 au 30/09/2024

Investissements les plus importants		Secteur	Pourcentage d'actifs	Pays
1	LAZARD EU SHRT TRM MONEY M-C	OPC	4,76%	FRANCE
2	TELEFONICA EUROPE BV 3,875% PERP	INFORMATION ET COMMUNICATION	0,93%	PAYS-BAS
3	TEVA PHARMACEUTICAL FINANCE II BV 7,375% 15-09-29	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0,92%	PAYS-BAS
4	LORCA TELECOM BONDCO SAU 4,0% 18-09-27	INFORMATION ET COMMUNICATION	0,91%	ESPAGNE
5	TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 2,75% 15-04-25	INFORMATION ET COMMUNICATION	0,89%	ITALIE
6	EDF 7,5% PERP EMTN	PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	0,88%	FRANCE
7	DUFRY ONE BV 2,0% 15-02-27	COMMERCE - RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	0,88%	PAYS-BAS
8	ZIGGO BOND COMPANY BV 3,375% 28-02-30	INFORMATION ET COMMUNICATION	0,78%	PAYS-BAS
9	TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 6,875% 15-02-28	INFORMATION ET COMMUNICATION	0,77%	ITALIE
10	ORGANON CO ORGANON FOREIGN DEBT COI 2,875% 30-04-28	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0,77%	ÉTATS-UNIS
11	SILGAN 2,25% 01-06-28	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0,76%	ÉTATS-UNIS
12	OLYMPUS WATER US HOLDING CORPORATION 9,625% 15-11-28	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0,74%	ÉTATS-UNIS
13	INFINEON TECHNOLOGIES AG 2,875% PERP	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0,71%	ALLEMAGNE
14	UNIBAIL RODAMCO SE 7,25% PERP	ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	0,71%	FRANCE
15	CHEPLAPHARM ARZNEIMITTEL 7,5% 15-05-30	INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	0,69%	ALLEMAGNE

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la proportion d'investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation d'actifs ?

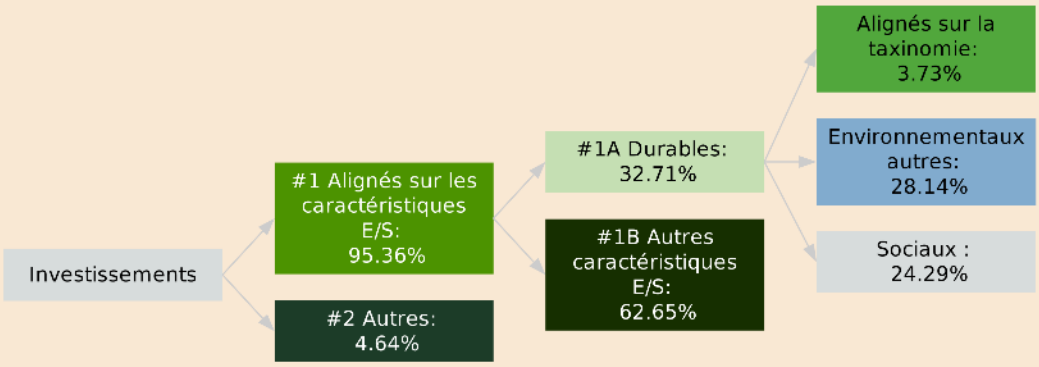

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restant du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :
- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés avec les caractéristiques environnementales ou sociales non considérés comme des investissements durables.

Un investissement est considéré comme durable s'il respecte au moins une des règles présentées plus haut. Une entreprise peut ainsi être considérée comme durable au plan environnemental tout comme au plan social.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

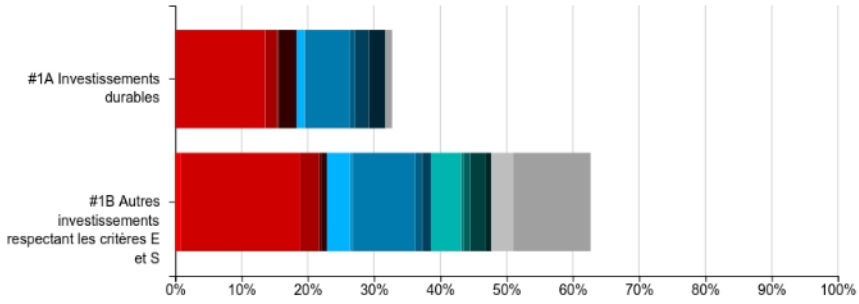

	#1A Investissements durables	#1B Autres investissements respectant les critères E et S
INDUSTRIES EXTRACTIVES		0.86%
INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE	13.56%	18.01%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ	1.75%	2.89%
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION	0.27%	
CONSTRUCTION	0.03%	0.33%
COMMERCE ; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLCES	2.74%	0.78%
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	1.18%	3.44%
HÉBERGEMENT ET RESTAURATION	0.02%	0.44%
INFORMATION ET COMMUNICATION	6.74%	9.48%
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0.87%	1.02%
ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES	2.1%	1.32%
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	2.47%	
ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN		4.5%
ADMINISTRATION PUBLIQUE		0.06%
ENSEIGNEMENT		0.41%
SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE		0.99%
ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES		2.34%
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES		0.78%
OPC		3.36%
SECTEUR INCONNU	0.99%	11.66%

L'exposition au secteur des combustibles fossiles était de 5,82% en moyenne sur la période.

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE ?

☐ Oui :

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :
- du **chiffre d'affaires** pour refléter la proportion des revenus provenant des

Les deux graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit ;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier investit, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier investit.

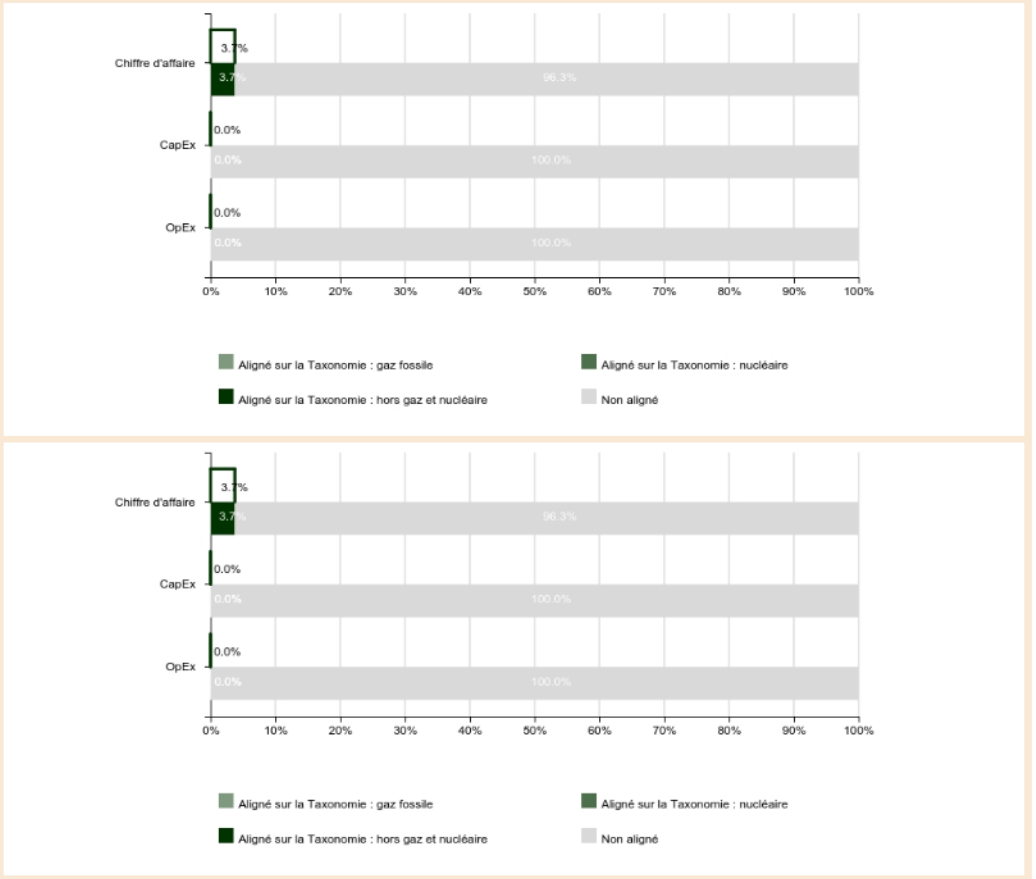

* Aux fins de ces graphiques, les obligations souveraines comprennent toutes les expositions souveraines.

Le calcul des pourcentages d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE se base sur des données estimées.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Lazard Frères Gestion ne dispose pas à la date de production de ce document des données nécessaires à l'identification de la part des activités transitoires ou habilitantes.

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne **tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE ?

La part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE est de 28,14%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs environnementaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

La part d'investissements durables sur le plan social est de 24,29%.

Elle correspond à l'ensemble des activités non alignées à la taxinomie mais respectant les objectifs sociaux de l'investissement durable mentionnés plus haut.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie "autres", quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

La catégorie « autres » est principalement composée d'OPC monétaires et de liquidités. Sur la période écoulée, la poche « autres » représentait en moyenne 4,64%.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Les éléments contraignants utilisés dans le cadre de la stratégie d'investissement pour atteindre les objectifs environnementaux et sociaux promus par ce produit couvrent, pour les titres en direct en portefeuille :

- Le taux d'analyse extra-financière
Le taux d'analyse extra-financière des investissements en titres vifs du produit est, en fonction des catégories d'investissements du produit, supérieur à :

- 90 % pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "développés", les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit investment grade, la dette souveraine émises par des pays développés ;

- 75% pour les obligations émises par des grandes capitalisations dont le siège social est situé dans des pays "émergents", les actions émises par des petites et moyennes capitalisations, les titres de créances et instruments du marché monétaire bénéficiant d'une évaluation de crédit high yield et la dette souveraine émise par des pays "émergents".

Au cours de la période écoulée, le taux d'analyse extra-financière a été en moyenne de 95,36%.

Ces taux s'entendent en pourcentage de l'actif total.

- La notation ESG moyenne du portefeuille

Les analystes-gestionnaires s'assurent que la notation moyenne pondérée ESG du portefeuille soit supérieure à celle de la moyenne de l'univers de référence en utilisant le référentiel de notation extra-financière de

L'univers ESG de référence du portefeuille est :
ICE BofA Euro Non-Financial Fixed & Floating Rate High Yield Constrained Index Total Return EUR

De plus, la société de gestion procède à des exclusions en amont des investissements :
- Exclusions normatives relatives aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines antipersonnel, armes biologiques et chimiques) et aux violations du Pacte Mondial des Nations Unies.
- Exclusions sectorielles (tabac et charbon thermique).
- Exclusions géographiques (paradis fiscaux de la liste GAFI).

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier a les caractéristiques environnementales et sociales qu'il promeut.

Non applicable

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marché large ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?

Non applicable

8. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LES INVESTISSEURS EN SUISSE

1. Le pays d'origine du fonds est la France.

2. Le représentant est ACOLIN Fund Services AG, Maintower, Thurgauerstrasse 36/38, CH-8050 Zurich, Suisse.

3. L'agent payeur est Banque Cantonale de Genève, 17, quai de l'Ile, CH-1204 Genève.

4. Le prospectus, les feuilles d'information de base resp. les informations clés pour l'investisseur, le règlement, la liste des achats et ventes ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.

PERFORMANCES

Part PVD EUR

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	12.02%	-7.81%	3.43%	4.32%	9.77%	-3.43%	6.13%	10.71%	-1.51%	0.44%
Indicateur de référence	12.36%	-10.90%	2.94%	1.45%	9.97%	-3.14%	5.72%	10.03%	0.19%	5.59%

Part PVC EUR

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Fonds	12.02%	-7.80%	3.42%	4.29%	9.75%	-3.42%	6.12%	10.72%	-1.50%	5.48%
Indicateur de référence	12.36%	-10.90%	2.94%	1.45%	9.97%	-3.14%	5.72%	10.03%	0.19%	5.59%

Part PC EUR

Fonds	
Indicateur de référence	

Part RC EUR

	2023	2022
Fonds	11.18%	-7.92%
Indicateur de référence	12.36%	-10.90%

Part RC H-CHF

	2023	2022
Fonds	8.73%	-8.32%
Indicateur de référence	9.93%	-11.20%

Part RVC

	2024
Fonds	11,48%
Indicateur de référence	12,19%

Part PVC H CHF

	2024
Fonds	7,90%
Indicateur de référence	9,31%

LE TOTAL EXPENSE RATIO - TER* - (non audité)

TER % = [Charges d'exploitation / Fortune moyenne] x 100

Parts	**RC EUR**	**PC EUR**	**PVC H-CHF**	**RC H-CHF**	**PC EUR**
Isin	FR0013444072	FR0010505313	FR0013444056	FR0013444064	FR001400H3H5
Charges d'exploitation	61 964.88	1 255 898.59	2 179.25	7 399.53	332 938.28
Fortune moyenne du fonds	4 233 340.88	206 162 487.32	285 899.57	522 846.31	44 558 947.56
TER	**1.46%**	**0.60%**	**0.76%**	**1.41%**	**0.74%**
Commission de surperformance	0.00	10 111.32	1.04	0.00	0.00
Fortune moyenne du fonds	4 233 340.88	206 162 487.32	285 899.57	522 846.31	44 558 947.56
TER de surperformance	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%	0.00%
Frais de fonctionnement et de gestion	**1.46%**	**0.60%**	**0.76%**	**1.41%**	**0.74%**

Parts	**RVC EUR**	**PD EUR**
Isin	FR001400H3I3	FR0010597138
Charges d'exploitation	0.00	115 867.17
Fortune moyenne du fonds	109.56	19 064 405.35
TER	**0.00%**	**0.60%**
Commission de surperformance	0.00	649.68
Fortune moyenne du fonds	109.56	19 064 405.35
TER de surperformance	0.00%	0.00%
Frais de fonctionnement et de gestion	**0.00%**	**0.60%**

Changement taux de frais de gestion sur la période :

	Ancien taux	Taux à compter 29/06/2024
RC EUR	0.535	0.530
PC EUR	0.635	0.630
PVC H-CHF	0.800	0.795
RC H-CHF	1.485	1.480
PC EUR	0.785	0.780
PD EUR	0.635	0.630

** Le TER présenté a été calculé conformément à la réglementation suisse cf "Directive pour le calcul et la publication du Total Expense Ratio (TER) des placements collectifs de capitaux" établie par l'Asset Management Association Switzerland AMAS.*

*** Dans le cas particulier de classes de parts lancées en cours d'exercice, les TER ont été calculés sur la base des Charges d'exploitation constatées depuis le lancement des classes de parts extrapolées sur une période de 12 mois. La fortune moyenne se calcule sur la base des valeurs de fin de mois de la période sous revue.*